

EDITION SPECIALE

**PRIX DE LA
SORGE**

POLITIQUE-SOCIETE

**RENOUVEAU A
MONTBENON**

CAMPUS

**BIOTECH A
GENEVE**

DOSSIER

Argent et formation

Liaisons dangereuses: on démêle les cordons des bourses d'études



Photo Stefano Torres, modèle Jeanne Guye, montage Julie Colet



FAE

12

Prise de position sur les bourses

DOSSIER

L'aide à la formation: un combat politique récurrent pour les associations étudiantes depuis plusieurs dizaines d'années. Avec son initiative pour l'harmonisation des bourses d'études lancée en 2012, l'Union des étudiant-e-s de Suisse cristallise cette lutte et lui donne une corporalité. Trop souvent occultée par les autres secteurs, la thématique a

pourtant de quoi interroger. 8% des étudiants touchent des bourses ou des prêts en Suisse alors qu'ils sont près de 85% dans les pays nordiques. La part des bénéficiaires a reculé de plus de 4% en un peu plus de 20 ans. D'après nos informations, le peuple sera appelé à voter sur l'initiative en juin 2015. *L'auditoire* prend les devants.

04

Débat: Philippe Nantermod et Maxime Mellina

06

Histoire d'un combat

07

D'un canton à l'autre

08

Les scénarios possibles au lendemain des votations

10

Fédéralisme

Facteurs d'octroi

11

Tribune à Hugues Poltier



SPORT

24

Le coût des études en sciences du sport

Tous au tai-chi Chuan!



CULTURE

26

Julie Lamby, danseuse

28

Le plus cool des festivals: Antigél

16

PRIX DE LA SORGE

25

AGENDA

30

C'EST ABSURDE!

31

C'EST VOUS QUI LE DITES

32

CHIEN MECHANT



POL/SOC

13

Une nouvelle brasserie au Casino

14

Nos chroniques

15

La culotte rouge



CAMPUS

21

Nouveau campus à Genève

22

Flexitarisme à l'EPFL

23

Tandem, les étudiants étrangers racontent la Suisse

REMERCIEMENTS
MERCIPAL, AUCAS OÙ CE SERAIT TON
DERNIER NUMÉRO (ON SAIT PAS TROP),
L'HEURE D'HIVER SINON IL SERAIT 4H35
À L'HEURE ACTUELLE
ET PERSONNE D'AUTRE PARCE QUE
NOUS SOMMES SEULS AU MONDE ET
QU'ON N'AMÈNE PAS LES GENS. SAUF
FRANCIS PARCE QU'IL EST COOL. ET
L'UNISCOPE DE NE PAS NOUS EN
VOULOIR, ET PARCE QU'AU FOND ON
LES AIME BIEN.

L'AUDITOIRE

N° 224
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T 021 692 25 90
E REDACTION@AUDITOIRE.CH
WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
SÉVERINE CHAVE, QUENTIN TONNERRE, JULIE COLLET,
LUCILE TONNERRE, JEANNE GUYE, FANNY UTIGER,
LAURA GIAQUINTO, THIBAUD DUCRET NOÉMIE
DESMEULES, AUDREY BOVEY, BRUNO PELLEGRINO,
ÉLODIE MÜLLER, SOPHIE DESBIOLLES, JEREMY
BERTHOUD, KATHLEEN VITOR, MARINA BUNDGAARD,
STEFANO TORRES, LORENZA ANTIGNINI, LAETITIA OTZ,
HUGUES POLTIER, KRISTEN GEHRMAN, LES ÉTUDIANTS
DE TANDÈM, DELPHINE VIMOT, FRANCESCO RUFFINO,
YVES DI CRISTINO, VINCENT LOUP, SELIM RUCHAT

CORRECTIONS
GREGOIRE GONIN
LAURA GIAQUINTO

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

PIERRE-ALAIN BLANC

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE SAINT PAUL

COMITÉ DE REDACTION
REDACTION EN CHEF
SÉVERINE CHAVE, THIBAUD
DUCRET

DOSSIER

QUENTIN TONNERRE

CAMPUS ET SPORT

LUCILE TONNERRE

POLITIQUE - SOCIÉTÉ

LAURA GIAQUINTO

FAE

OLIVIA MARINCEK

CULTURE

JEANNE GUYE

WEB ET GRAPHISME

JULIE COLLET

Les grandes histoires, celles qui importent vraiment

«Bon, cette fois, on va éviter de faire encore un Chien méchant sur Noël...» s'est-on dit très tôt à la rédaction lors de l'élaboration du présent numéro. Plaisanter sur la fête hivernale, c'est facile et donc très tentant. Ça parle à tout le monde, c'est idéal pour s'assurer une connivence avec le lectorat. Quoi de plus drôle, au fond, que de se dire que chaque année une bonne partie de la planète plante un conifère dans son salon, le barde de pendentifs kitsch, ensevelit sa maison sous une tonne d'ampoules *flashy*, braille les mêmes chansons casse-couilles, avale les mêmes biscuits bourratifs, et raconte les mêmes fadaises aux gamins à propos d'un gros barbu fringué comme un clodo.

Tradition

On peste tous contre les interminables soupers de famille, on s'irrite des décors hivernaux début octobre dans les magasins. Mais on en oublie de s'interroger sur la signification de tout cela. On ne se souvient plus de l'origine de ces gestes invariablement répétés, ni de leur raison d'être. Qui se rappelle encore qu'avant que la tradition chrétienne ne prenne leur place, des fêtes païennes célébraient le solstice d'hiver à cette date-là. De même, ce n'est pas pour rien qu'une légende urbaine attribuant l'invention du Père Noël à Coca-Cola est aujourd'hui prise pour argent comptant par de nombreux esprits. A force d'être reprises et tordues dans tous les sens, ces images sont aujourd'hui devenues des marques, de simples enveloppes vidées de leur substantifique moelle. Avant le vieux bonhomme qui orne les produits des grandes firmes, il y avait la figure mythologique héritée des contes et légendes nordiques.

Il se trouve que la période des Fêtes coïncide cette année avec un événement cinématographique de poids: la sortie en salle du dernier opus du *Hobbit*. Et alors, dites-vous? Alors, l'univers de la Terre du Milieu trouve précisément ses racines dans ce même folklore dont est issu le Père



Noël. L'adieu au cinéma de ce récit fondateur de la *fantasy* signe ainsi la disparition des écrans de l'une des dernières grandes sources d'imaginaire. A l'heure du cynisme triomphant, le monde du rêve est en voie d'extinction. Au mieux, on l'observe avec condescendance ou on le tourne en dérision, au pire, on l'évince au profit d'un rationalisme outrancier. En bref, on ne *croit* plus. Dramatiser la chose peut paraître futile, mais il s'agit là d'une problématique fondamentale.

Imaginaire

Les fêtes, les traditions et les mythes remplissent un rôle primordial de transmission d'une vérité ancestrale. L'imaginaire est un puissant réceptacle de la mémoire collective de l'humanité, comme ne le sera jamais aucun livre d'histoire. Les premiers contes de J. R. R. Tolkien ont été écrits pour ses enfants. Après avoir illuminé leurs hivers par de fausses lettres du Père Noël, il a composé *Le Hobbit* pour leur raconter chaque soir avant qu'ils s'endorment. Au-delà du rêve, ces récits ont ainsi une profonde vocation éducative.

Passionné par la linguistique, le professeur d'université a débuté sa création par l'élaboration de langues, inventant des vocabulaires inspirés du finnois et

du gallois. Il lui fallait ensuite des peuples pour prononcer ces nouveaux parlers, peuples qui devaient avoir une histoire, un territoire, des coutumes. De fil en aiguille, la Terre du Milieu naissait. Le langage est donc à la source de la mythologie de Tolkien et la communication à l'origine de son désir de raconter des histoires.

Des lettres du Père Noël aux pérégrinations de Bilbo Baggins, ces «mensonges» que l'on se dit suivent tous le même but. Derrière l'apparat visuel reconnaissable et déclinable à l'envi, il y a des récits universels et fédérateurs qui doivent être perpétués. Par des images et des analogies, les mythes expriment une vérité fondamentale qui ne peut être formulée rationnellement. A l'heure où les seuls modèles que l'on offre à la jeunesse ne sont que des parangons de médiocrité prônant l'arrivisme et le narcissisme, il serait bon de rappeler que des figures bien plus inspirantes les attendent entre les pages d'un livre ou les images d'un écran.

Traversant les âges, les langues et les cultures, l'imaginaire ne connaît nulle frontière, si ce n'est celles de l'esprit humain. A ce dernier de ne pas l'oublier. •

Thibaud Ducret



«Nous avons constaté une iniquité profonde entre les étudiants suisses»

Interview avec Philippe Nantermod et Maxime Mellina

Philippe Nantermod est député PLR au Grand Conseil valaisan, assistant et doctorant en droit à l'Université de Lausanne. Maxime Mellina est membre du comité exécutif de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), qui a lancé, en 2012, l'initiative sur les bourses d'études.

En Suisse, un faible pourcentage d'étudiants bénéficient de bourses en comparaison internationale. Est-ce là le problème majeur? Ou est-ce celui des disparités cantonales?

Maxime Mellina: Clairement les deux. Ce sont exactement les questions que nous nous sommes posées en lançant l'initiative. Nous avons fait ce double constat: d'une part, très peu d'argent est investi dans le système des bourses d'études en comparaison internationale; et d'autre part, nous avons constaté une iniquité assez profonde entre étudiants et étudiantes de différents cantons. Effectivement, nous trouvons absolument injuste qu'un étudiant vaudois et qu'une étudiante valaisanne, se trouvant dans la même situation, ayant le même profil familial et faisant les mêmes études, ne soient pas soumis aux mêmes critères d'octroi. C'est clairement à ce constat que notre initiative apporte une solution. Un constat qui a été largement validé par le monde politique suisse puisque le Conseil fédéral a proposé de faire un contre-projet suite à notre initiative.

Philippe Nantermod, l'argument des disparités cantonales est-il audible pour vous?

Philippe Nantermod: Pas vraiment. Pourquoi n'avons-nous pas les mêmes prestations d'un canton à l'autre? C'est justement lié au fédéralisme, dont je suis un fervent partisan. Il a été très justement dit qu'un étudiant valaisan ne touche pas les mêmes prestations qu'un étudiant vaudois, mais c'est simplement parce qu'ils n'ont pas les mêmes besoins. Si on ne tient pas compte de la réalité fiscale des familles, des allocations de formation, on peut difficilement évaluer le montant d'une bourse. Les cantons sont souverains en matière fiscale, de subventions, d'aides, et la bourse n'est qu'un élément parmi d'autres. Je suis membre de la Commission des



A gauche: Philippe Nantermod, député PLR au Grand Conseil valaisan. A droite: Maxime Mellina, membre du comité exécutif de l'UNES.

finances du Grand Conseil valaisan, je vois la réalité concrète des finances publiques. On a un gros problème de financement des bourses d'études parce qu'elles s'insèrent dans une réalité financière globale où l'on demande à l'Etat toujours plus de prestations. Ma proposition, qui est également celle des Jeunes libéraux-radicaux, c'est d'aller plus vers un système de prêts que vers un système de bourses. Non pas parce que l'on souhaite saigner les étudiants, mais parce que c'est pour nous la seule solution viable à terme pour avoir une augmentation des moyens alloués à l'aide à la formation et non pas une diminution des montants. Selon nous, la principale préoccupation est que les étudiants aient des moyens pour faire les études, la question du remboursement étant secondaire.

Maxime Mellina, que pensez-vous de la critique sur le fédéralisme et

de la proposition de préférer les prêts aux bourses?

M.M.: Sur le fédéralisme, je m'y attendais. A chaque fois qu'on propose l'amélioration d'un système, on nous ressort cet argument qui est, dans ce cas, un faux argument pour deux raisons. D'abord, parce que notre texte est un texte constitutionnel et que les disparités cantonales continueront d'être respectées. Ce que l'on demande, c'est qu'une bourse assure un niveau de vie minimal. Ce sera à la loi d'application, qui sera rédigée par les parlementaires, de tenir compte des disparités cantonales et de prendre en compte le fait que le niveau de vie minimal en Valais n'est pas le même qu'à Zurich. Ensuite, c'est aussi un faux argument parce que nous sommes dans un environnement global et que les étudiants bougent. Du coup, c'est contradictoire de dire que les Valaisans ont un contexte particulier et qu'ils ont,

pour cette raison, moins de bourses. Actuellement, le système valaisan est mal financé en termes de bourses alors que les Valaisans n'ont pas d'université sur place et qu'ils sont, par conséquent, contraints de se déplacer. Ils devraient ainsi recevoir des bourses un peu plus élevées pour régler le loyer qu'un étudiant vaudois ne devra peut-être pas payer. Dans notre initiative, le fédéralisme d'application restera. Ce seront toujours les cantons qui seront chargés de l'application via leurs offices cantonaux. Sur la question des prêts, vous pouvez dire ce que vous souhaitez mais notre initiative ne les concerne en rien. Elle fait le constat d'un mauvais système de bourses d'études en Suisse. Nous proposons une solution, c'est-à-dire l'améliorer.

Les prêts ne seraient-ils pas une solution?

M.M.: Il suffit de regarder du côté des

Etats-Unis pour se faire une idée: plus de 1000 milliards de dettes chez les jeunes. Notre initiative vise réellement à améliorer un système de bourses actuellement inéquitable.

P.N.: Le problème, c'est que vous n'avez pas compris ce qu'est le fédéralisme. Ce n'est pas quelque chose avec lequel on transige aussi facilement. Si on laisse aux cantons une compétence, c'est pour qu'ils ne soient pas simplement relégués au rang d'autorité d'exécution d'une loi fédérale qui fixe un minimum. J'étais opposé à l'uniformisation du système des allocations familiales, je suis opposé à la décision de Berne d'ouvrir les magasins le dimanche, même si, en tant que libéral, j'y suis plutôt favorable. Mais je pense que c'est une compétence cantonale. Et de la même manière, je pense que la question des allocations de formation, que ce soient des bourses ou des prêts, doit être du ressort des cantons. L'initiative de l'UNES, qui part d'un bon sentiment, aura pour conséquence de renforcer les compétences fédérales en matière de financement des études, dans le domaine des bourses, et permettra au Parlement de se mêler un petit peu plus du sujet. Je crois que c'est dangereux. En faisant cela, on fait un pas supplémentaire vers une harmonisation, ou vers la fixation d'un minimum, pour casser le fédéralisme. Avec cette initiative, on perd quelque chose que le fédéralisme nous a toujours apporté: c'est ce laboratoire que sont les cantons qui nous permettent de tester plusieurs solutions, notamment celle des prêts.

Ne seraient-ce pas deux conceptions du rôle de l'Etat fédéral en matière d'égalité des chances qui s'affrontent dans cette campagne?

M.M.: Je défends le fédéralisme qui est un système absolument génial. Mais en Suisse, on a aussi ce système qui veut que lorsque des choses doivent être gérées par les cantons, elles le sont. Et quand des objets ne doivent plus l'être, comme par exemple les chemins de fer au XIX^e siècle qui étaient précédemment gérés par les cantons, l'Etat fédéral et les cantons, ensemble, décident de déléguer certaines compétences à la Confédération. Il faut regarder la réalité de la formation aujourd'hui: c'est un contexte global où les étudiants bougent. Ce n'est plus possible que ces critères soient différents alors que les étudiants se rendent partout en Suisse. Dès qu'on tente d'aller dans le sens d'une amélioration sociale, on nous sort l'argument du fédéralisme. En plus, c'est une iniquité entre les personnes que de dire qu'à compétences et envie égales de faire

des études, certains peuvent le faire parce que leurs parents leur donnent de l'argent et que d'autres ne le peuvent pas par peur d'être endettés. Et c'est pour ça que le système des bourses d'études existe.

Comment financer l'augmentation substantielle du budget consacré aux bourses?

P.N.: Quand je regarde le budget du canton du Valais, qui a de gros problèmes financiers, je constate qu'on investit 250 millions de francs pour accueillir l'EPFL à Sion. C'est gigantesque, et cet argent est destiné à la formation. Alors ne venez pas dire qu'on ne donne pas d'argent pour la formation. Un tiers du budget est dédié à la formation en Valais. Vous disiez qu'il n'y avait pas de raison que la compétence en matière de bourses d'études soit laissée aux cantons. Sachez qu'un tiers seulement des bourses en Valais, alors que nous sommes un canton sans université, est alloué à des étudiants qui suivent une formation universitaire. Or, vous oubliez que la formation universitaire, ce n'est que 13% de la population. On ne parle ici que d'une petite part, et je regrette que l'UNES soit, une fois de plus, centrée et orientée uniquement sur l'université.

M.M.: Ce n'est pas ce que dit le texte. Il ne concerne pas que les formations universitaires mais toutes les formations tertiaires. De plus, Philippe Nantermod dit qu'on ne peut pas investir plus dans la formation. C'est clairement faux. L'initiative donne un message clair aux cantons et à la Confédération, puisque c'est un financement conjoint, dans le but de financer plus encore le système des bourses d'études et de l'aide à la formation.

Peut-on reconnaître à cette initiative le mérite de vouloir augmenter dans l'ensemble le montant des bourses d'études et sortir de la précarité certains étudiants?

P.N.: Bien entendu, cette initiative part d'un très bon sentiment. C'est certain que si les moyens sont disponibles dans un canton, il n'y a pas de mal à mettre de l'argent dans les fonds pour les allocations de formation. Je suis tout à fait favorable à ce que toute personne qui souhaite faire des études puisse trouver auprès de l'Etat un financement qui lui permette de suivre sa formation. Et ce n'est pas à coup de 100'000 ou 200'000 francs que l'on y arrivera. Il faut mettre des moyens plus importants pour que cela concerne non seulement une personne de 20 ans mais aussi une

personne de 35 ans qui doit se reconvertir professionnellement sans mettre en péril son existence et celle de sa famille. Pour cela, il faudrait mettre en place un vrai plan de financement avec remboursement pour ceux qui touchent de l'argent pour leurs études et qui ont ainsi, par la suite, un revenu supplémentaire. C'est quand même la moindre des choses et le début de la solidarité.

En Suisse, le volume des bourses a diminué de 25% depuis 1993. L'aide à la formation s'amenuise significativement.

M.M.: Très clairement. Et on sait bien que ces fonds ont été coupés dans des mécanismes de solidarité qui permettent à toutes et tous d'entreprendre des études. C'est bien ça le problème: on ne finance plus ce genre de choses mais d'autres sphères dans la formation uniquement pour les personnes qui ont les moyens et les capacités financières de le faire. C'est là notre désaccord fondamental et ce pourquoi on est opposé aux prêts. Les bourses d'études, elles, permettent très clairement de rétablir l'égalité entre les personnes. Certes, avec notre initiative, le budget sera peut-être géré d'un point de vue plus fédéral. Mais comment expliquer à l'étudiant valaisan, qui habite un canton serré au niveau des bourses, que l'étudiant vaudois aura une meilleure bourse que lui? Juste parce qu'il est né dans le mauvais canton?

P.N.: Mais c'est ça le fédéralisme. Je maintiens de plus que les bourses concernent principalement des gens qui restent dans leur canton, dans les HES, dans la formation professionnelle ou gymnasiale. Et ça représente la majorité des bourses. Dans tout un tas de domaines, les gens bougent. Nombreux sont les pendulaires qui travaillent dans le canton de Vaud et vivent en Valais. Ces gens-là ne paient pas les mêmes prix d'assurance maladie, ne paient pas les mêmes prix pour les plaques de voiture, ne paient pas les mêmes impôts et n'ont pas les mêmes prestations en contrepartie. Vous faites ce procès d'intention aux régions alors qu'on a une vraie problématique budgétaire. La seule façon d'assurer la pérennité d'un fonds, ce sont les crédits qui doivent être remboursés. Avec un système comme celui-là, vous êtes sûrs qu'à long terme il n'y a pas de diminution des montants alloués aux bourses. •

Propos recueillis par
Quentin Tonnerre

Tu veux voir mes bourses?

Commentaires autour des enjeux de l'initiative sur les bourses d'études.

Que l'on abonde ou non dans les sens de l'initiative de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) pour l'harmonisation des bourses d'études, un constat s'impose: une refonte de son système d'allocations est indiscutablement nécessaire. Nombreux sont les jeunes qui doivent en partie délaisser leurs études - lorsqu'ils y ont accès - pour mieux les financer. Un paradoxe difficilement défendable.

Puissant facteur de mobilité sociale, les bourses d'études restent le moyen le plus sûr pour un étudiant d'accéder à la formation quelque soit le niveau de revenu de sa famille. Dans des sociétés où l'accès aux formations supérieures devient de plus en plus indispensable face à la technologisation et la spécialisation substantielle des professions, il est par conséquent impensable de diminuer les montants dédiés à l'aide à la formation. C'est pourtant à cette triste mascarade que l'on assiste. Depuis 1993, le volume des bourses en Suisse a diminué de 25%. En marge de cette question, les disparités d'allocation entre les cantons ne cessent de fluctuer. Par exemple, le canton de Berne a réduit de moitié ses dépenses pour les bourses d'études entre 1990 et 2010 pendant que le canton de Vaud quintuplait les siennes.

Pour pallier ces inégalités, l'UNES propose d'augmenter le taux de boursiers de 9% à 20%. D'aucuns dénoncent le mépris du fédéralisme qui découlerait de l'acceptation de l'initiative. Les étudiants concernés, eux, s'en fichent pas bien mal de faire un pied de nez au fédéralisme. Et de questionner ainsi l'opposant: tu veux voir mes bourses? •

Quentin Tonnerre

Ce qu'on pense des bourses

MICRO-TROTTOIR. Armées de notre petit matériel, nous sommes parties à la chasse aux opinions sur les bourses d'études en ville et sur le campus.

Seuls quatre de nos quatorze interviewés ont bénéficié d'une bourse d'études. «Ma bourse d'études est indispensable, je n'aurais pas commencé à étudier sans elle», nous a confié une jeune femme. Pour s'exprimer sur le sujet, la plupart nous ont donné des exemples d'amis qui s'étaient vu refuser une bourse alors que leur situation semblait précaire.

Des exemples d'étudiants dans la précarité

«Pas mal d'étudiants sont poussés à être indépendants assez tôt et n'ont pas d'autres possibilités de se financer», reconnaît une des interviewées. Un sentiment d'injustice qui illustre peut-être la méconnaissance générale du fonctionnement administratif et la

sensation que le chemin jusqu'à l'obtention d'une bourse est laborieux et compliqué. Illusion ou triste réalité?

Des critères d'octroi centrés sur l'étudiant

La plupart connaissaient le critère majeur donnant accès au sésame: le revenu des parents. Seules trois personnes étaient en accord avec cette condition et la majorité proposait de se focaliser plutôt sur les caractéristiques individuelles de l'étudiant: sa motivation, son revenu, son degré d'autonomie ou encore ses résultats académiques et son potentiel. «Le meilleur critère d'octroi serait simplement d'avoir envie d'étudier», nous a-t-on dit. Isoler les caractéristiques de l'étudiant pour calculer au plus juste; voilà en substance ce que nous a dit un interviewé accablé de la décision de refus qu'on avait transmise à son fils, au regard de sa propre fortune.

Un passant lausannois nous a déclaré, à propos de l'initiative de l'UNES qui veut harmoniser les critères d'octroi, que «c'est une bonne chose» et «qu'il faut être équitable». Cette initiative reste cependant encore méconnue de la grande majorité de nos interviewés.

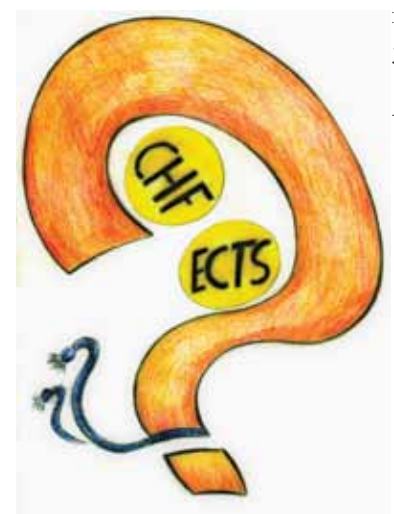
On surestime le pourcentage de boursiers

Si nos enquêtés ne s'accordaient pas sur les critères d'octroi, ils considéraient les bourses d'études utiles et aucun ne remettait en question cet acquis social. Fait intéressant: s'ils imaginent l'obtention d'une bourse comme un long chemin de croix, ils surestiment toutefois le nombre de boursiers.

Alors que l'on nous donnait un chiffre entre 10 et 20%, le nombre réel est

de 7.2% en Suisse en 2013 (OFS, toutes formations post-obligatoires confondues). •

Lorenza Antognini, Laetitia Otz



Histoire d'un combat

En janvier 2012, le dépôt de l'initiative sur les bourses d'études par l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) relance la question de l'harmonisation de l'aide financière pour la formation et, parallèlement, celle de l'égalité des chances. Un débat qui ne date pourtant pas d'hier.

En Suisse, le débat sur l'aide à la formation ne date pas d'hier. Des années 1960 à nos jours, un peu d'histoire.

1960

Selon l'UNES, «la promotion de la relève par la formation et l'éducation» est primordiale pour la société. Or, cet objectif est étroitement lié aux moyens de financement. Dans cette optique, l'association réclame, en 1961, «une contribution globale de la Confédération en faveur des bourses d'études cantonales». Deux ans plus tard, en 1963, l'article 27^{quater} est formellement ajouté à la Constitution fédérale, suite à son adoption en votation populaire. Ce dernier permet ainsi «l'octroi de subventions fédérales aux cantons» en

compensation des dépenses effectuées en faveur des bourses d'études.

1980

En 1982, le Conseil fédéral envisage la suppression de la «compétence fédérale pour l'octroi de subventions aux bourses d'études cantonales», qui serait remplacée par une loi-cadre fixant les modalités d'aide à la formation. L'UNES conteste vertement cette suggestion et exige en sus l'instauration d'éléments d'harmonisation. Quelques années plus tard, en 1986, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture rédige une proposition de révision de la loi fédérale en vigueur, avec pour but principal de coordonner «le système de bourses d'études

en fonction de critères formels et matériels».

2000

Le Concordat intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études voit le jour en 2009, sous l'impulsion de la Conférence des directeurs de l'instruction publique. Le choix de l'adhésion ou non à ce concordat revient aux cantons, une liberté que condamne l'UNES. D'après l'association, le caractère non contraignant de la procédure faillit à la «promotion de l'égalité des chances».

2010

En 2010, l'Assemblée des délégués de l'UNES approuve le lancement de l'initiative sur les bourses d'études, qui se

donne pour vocation de «réaliser enfin une vraie égalité des chances dans la formation tertiaire». L'initiative aboutit formellement en 2012 et le Conseil fédéral lui oppose un contre-projet indirect, afin de «soutenir les efforts d'harmonisation, moyennant une révision totale de la loi fédérale sur les contributions à la formation».

Selon le Conseil fédéral, «un système de bourses efficace et bien développé demeure indispensable pour permettre aux élèves et étudiants de toutes origines sociales d'accéder aux établissements de formation». Reste à savoir quelle sera la décision du peuple lors des votations, qui devraient se dérouler dans le courant de l'année 2015. •

Audrey Bovey

D'un canton à l'autre

La Suisse compte vingt-six lois différentes pour un même objet: les bourses d'études. En effet, chaque canton règle et gère à sa manière les critères d'octroi et les montants alloués. Tour d'horizon de la situation globale, complété par quelques zooms, sur des cantons aux pratiques dissemblables et aux chiffres inégaux.

En Suisse, la compétence en matière d'octroi de bourses et prêts d'études est devenue cantonale en 1949, avec toutefois un soutien financier de l'Etat. Un concordat, en vigueur depuis mars 2013, recommande aux cantons d'adopter des règlements plus homogènes; ses résultats sont relatifs puisque tous ne l'ont pas signé et que l'obtention d'une bourse d'études dépend encore principalement du canton de résidence.

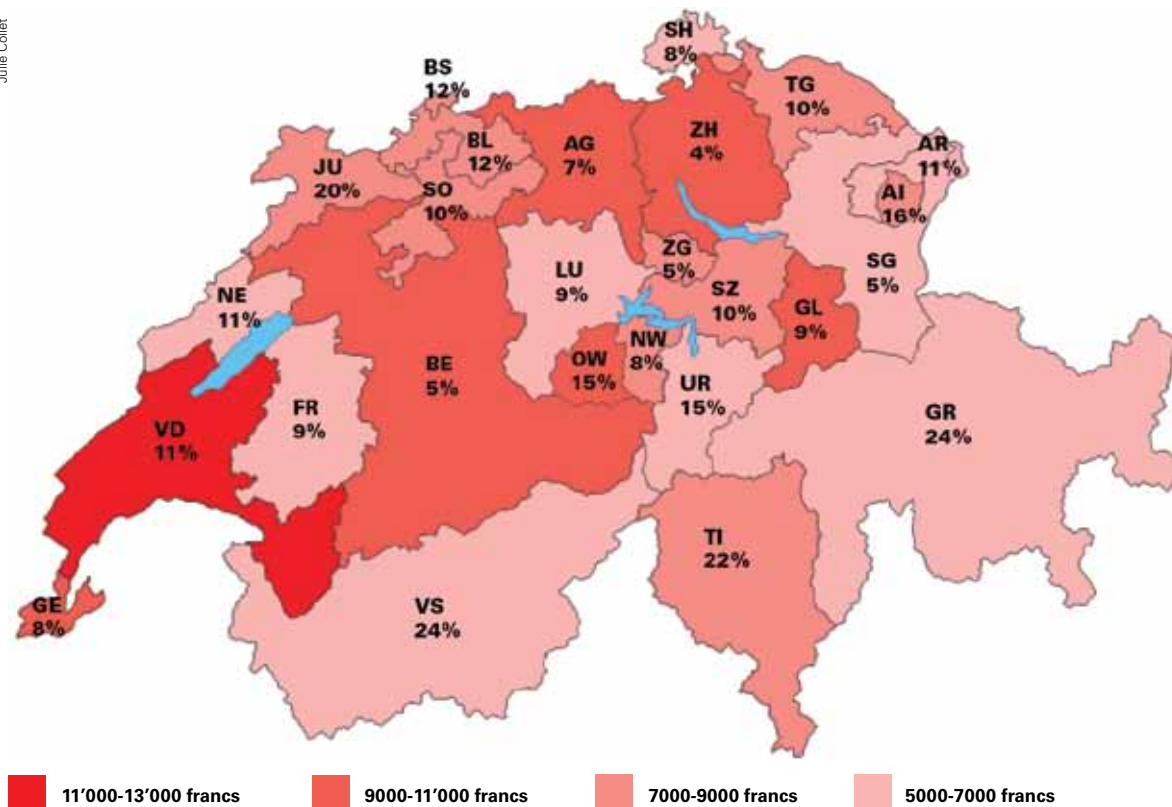
Julie Collet

Une tendance à la baisse

En 2013, le nombre de boursiers en hautes écoles a atteint 46'170 étudiants, soit 7.2%. La majorité des contributions à la formation a été versée sous forme de bourses (93%), les prêts (2%) et l'association des deux (5%) restant minoritaires. Durant cette même année, les cantons ont investi 334 millions d'aides financières à la formation, les subventions fédérales couvrant le 8% (26,3 millions). La tendance générale est à la baisse puisque le montant total octroyé a diminué de 3% depuis 1990.

Les résultats 2013 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) illustrent bien les extrêmes: le montant moyen suisse d'une bourse s'élève à près de 7'000.- par an pour moins de 0.6% de la population totale. Le minima revient aux Neuchâtelois, qui obtiennent des bourses d'études de 4'000.- (6'000.- pour le degré tertiaire) en moyenne, soit moins de la moitié des Vaudois, qui frôlent les 10'000.- de moyenne (12'300.- pour le degré tertiaire). Glaris et Zurich comptent 0.3% de boursiers dans leur population, le plus petit chiffre de Suisse, à la différence des Grisons, où l'on en trouve 1.3%.

Selon l'OFS, il n'y a pas de lien direct entre le montant des bourses d'études allouées et les ressources financières d'un canton, ni de corrélation si l'on compare les cantons ayant des hautes écoles et ceux qui n'en ont pas. En règle générale, l'on se base sur les revenus de la famille de l'étudiant. D'où proviennent alors ces disparités entre cantons?



Pourcentage d'étudiants ayant touché une bourse en 2013 dans le degré tertiaire, et montant moyen alloué.

Deux éléments importants: la fortune et l'âge.

Le canton de Vaud distingue deux types d'ayants droit: les dépendants et les indépendants. Pour la bourse d'un dépendant, charges, revenus et fortunes des parents sont pris en compte, alors que pour l'indépendant on compte uniquement la fortune des parents. Or, dans le canton de Berne, ces catégories n'existent pas et l'on considère automatiquement la situation des parents en détails. De plus, si les Vaudois n'ont pas de restriction d'âge pour faire une demande, c'est le cas pour les Bernois. Deux pistes concrètes qui peuvent expliquer pourquoi il y a moitié moins de boursiers bernois que vaudois. Les restrictions d'âge se trouvent également ailleurs, comme au Tessin, où le maximum est de 40 ans, voire 50 dans le cas où le demandeur prouve qu'il ne pouvait pas commencer d'études plus tôt.

A Genève et dans le Jura, si le demandeur est majeur et a déjà suivi une formation, on lui demande d'avoir vécu et travaillé deux ans dans le canton. A Lucerne, on requiert cinq ans de présence en Suisse.

Lumière sur quelques particularités

Ce sont les boursiers tessinois qui sont les plus nombreux à étudier à l'étranger. Une sorte de «tradition» selon l'OFS, qui s'explique par le fait que le Tessin n'a pas compté de formation tertiaire pendant longtemps. Au niveau des hommes et des femmes, ces dernières sont légèrement surreprésentées dans tous les cantons, Lucerne en tête avec 60% de boursières. Les 20-24 ans sont plus nombreux en Appenzell Rhodes-Intérieures que dans n'importe quel canton. L'aménagement cohérent du système des bourses d'études semble aussi indispensable que complexe. Pour preuve, ces prises de décisions

politiques importantes pour les boursiers: Neuchâtel vise une réduction des bénéficiaires de 10% et une augmentation du plafond de 13'000.- à 24'000.-. Le canton quittera alors le «système de l'arrosoir», qui consistait à donner peu d'argent à beaucoup de monde et qui obligeait certains étudiants à se tourner vers les bureaux de l'aide sociale pour s'autofinancer. Il a aussi été décidé que la priorité irait aux personnes qui étudient à l'étranger et celles qui ont une famille à charge. Un peu plus au sud, en Valais, on a décidé de réduire de 1,2 million l'enveloppe pour les bourses et prêts d'études. Si la coupe semble nécessaire pour le Conseil d'Etat, elle paraît antidémocratique pour d'autres, l'Union des étudiants de Suisse en tête, qui soutient qu'une telle réduction serait suivie de renoncement, voire d'abandon, à poursuivre des études. •

Scénarios éventuels après le

D'après l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), «la formation est la seule ressource de la Suisse». Qu'en sera-t-il de l'aide sur les bourses d'études? Eclairage sur les conséquences en cas d'acceptation ou de refus, lors de la votation qui aura

En Suisse, les bourses d'études constituent un pilier central dans la politique d'égalité des chances et d'accès à la formation d'après les capacités et les intérêts de chaque individu. Sans ressources naturelles pour supplanter les besoins économiques du pays, la Suisse est fortement dépendante de ses forces humaines, et, par conséquent, de ses ressources intellectuelles. L'éducation peut donc être considérée comme une assurance de base pour le pays. Aujourd'hui les cantons gèrent eux-mêmes les critères d'octroi des bourses, ainsi que les calculs des montants accordés. Cette hétérogénéité est remise en cause par l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) depuis les années 1960. La présente initiative, déposée le 20 janvier 2012, demande un transfert de «la compétence législative en la matière des cantons à la Confédération». Mais qu'advient-il en cas d'acceptation ou de refus du texte?

«Oui à l'initiative sur les bourses d'études – car la formation c'est l'avenir!»

Depuis les années 1960, l'UNES réclame un plus grand soutien à une formation égalitaire. Un «oui» à l'initiative devrait ainsi permettre à plus d'individus d'accéder à une formation tertiaire, selon leurs intérêts pour la branche et leurs capacités, sans que leur origine sociale et leurs moyens financiers pèsent dans la décision.

Un «oui» devrait permettre à plus d'individus d'accéder à une formation tertiaire

L'initiative évoque donc une harmonisation formelle et matérielle du système de bourses d'études. Une harmonisation formelle des bourses d'études consiste à unifier

les réglementations qui concernent l'octroi des bourses, sous la compétence fédérale, dans la Constitution. Le texte de l'initiative illustre cette idée en proposant que «la Confédération soit responsable de définir qui reçoit une aide à la formation, à quelles conditions et quel(s) montant(s)». Dans cette réglementation, la Confédération doit, d'une part, accepter un investissement financier important et, d'autre part, définir quels moyens sont apportés par les cantons.

L'harmonisation matérielle, elle, a pour objet les montants des contributions avec un but d'homogénéité sur tout le territoire suisse. «Ça sera au parlement de rédiger une loi d'application, qui garantisse ce niveau de vie minimal, ewt qui s'adapte aux différences de niveaux de vie entre les cantons», d'après Maxime Mellina, membre du comité exécutif de l'UNES. Le montant discuté par le parlement s'élèverait en moyenne à 16 000.– francs par année et par

étudiant. Un montant qui, pour l'UNES, est insuffisant.

Finalement, à qui revient la responsabilité financière? Résumons: avec la notion d'harmonisation, l'initiative sous-entend que le Conseil fédéral serait responsable de définir qui reçoit une aide, à quelles conditions et quels montants seraient octroyés. Reste à définir, par la loi, le partage du budget entre cantons et Confédération. Selon Maxime Mellina, «ce qui est sûr, c'est que les collectivités publiques seront obligées de prévoir dans leurs budgets des montants qui garantissent un système d'aide à la formation équitable».

Alors que le coût de vie et la population estudiantine augmentent, le volume des bourses accordées a diminué de 25% depuis 1993 et la part des subventions fédérales est passée de 40% à 8% dans le même laps de temps. La liberté fédérale consiste en des différences considérables quant au niveau de l'investissement des



vote

à la formation suite à l'initiale l'année prochaine.

cantons: Berne a, par exemple, réduit de moitié ses dépenses pour les bourses d'études entre 1990 et 2010 alors que le canton de Vaud a vu quintupler ses dépenses. Le oui mettrait un terme à ces différences cantonales tout en favorisant un engagement plus soutenu de la part de la Confédération dans ce régime des bourses d'études.

Non – dans une fédération, ces décisions reviennent aux cantons.

Le statu quo. Le Concordat intercantonal de 2009 (voir ci-contre), considéré comme une ébauche vers l'harmonisation des bourses d'études, resterait en vigueur. En garantissant la souveraineté des cantons, ce concordat permet l'adhésion facultative. Seize cantons participent à présent à ce réaménagement national des idées essentielles et des normes minimales concernant l'octroi des aides à la formation pour le degré secondaire et tertiaire.

Il est difficile d'entrevoir une augmentation financière dans ce secteur ou un plus grand investissement de la part de la Confédération. D'après l'UNES, les membres actuels sont «déjà les bons élèves qui ont un système satisfaisant». De ce fait, les cantons qui, eux, soutiennent un maigre système de bourses, accentueront les différences entre eux et les autres. Avec le seul concordat, les étudiants issus de certains cantons risquent d'être lésés. C'est du moins l'avis de Maxime Mellina, qui juge que le Valais «sous la direction d'Oscar Freysinger, est en train de détruire son système d'aide à la formation». N'ayant pas signé le concordat, le Valais, comme d'autres cantons, n'est pour l'instant pas tenu d'en respecter les règles. •

Marina Bundgaard

Bourses d'études: un contre-projet coquille vide ou aucun projet ?

Le système suisse de bourses d'études peut être jugé imparfait du fait qu'il existe plusieurs régimes de l'aide à la formation dans un même pays. L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) n'est pas la seule à le penser, étant donné que le Conseil fédéral a opposé un contre-projet indirect modifiant la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les contributions aux cantons pour l'octroi de bourses et de prêts d'études dans le domaine de la formation du degré tertiaire. Ce contre-projet est actuellement discuté au parlement. Le processus aboutissant à un projet final à soumettre au peuple est particulièrement long sur cette question des bourses d'études.

Un désaccord persistant entre les deux Chambres

Pour comprendre l'étonnante persistance du désaccord entre les deux Chambres, il faut prendre en compte un troisième acteur à côté des étudiants et des autorités fédérales: les cantons. Eux aussi cherchent à améliorer le système avec l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études du 18 juin 2009 (voir ci-dessous). Ce concordat est central pour appréhender le projet parlementaire en cours d'élaboration, puisqu'il en est fait mention dans l'article 4 du contre-projet du parlement.

L'article 4 du contre-projet règle les conditions permettant aux cantons de bénéficier de contributions fédérales. Les débats parlementaires tournent autour du fait de savoir si l'article 4 doit

renvoyer à l'article 15 du concordat. Cet article 15 fixe un montant minimum pour une allocation complète de 16'000 francs. Le but de la démarche est d'inciter les cantons à harmoniser matériellement également leur législation en fixant un montant financier minimum pour une bourse d'études pleine, au lieu de s'en tenir à une harmonisation formelle; c'est précisément ce dont le Conseil des Etats ne veut pas. Il a notamment été avancé, lors de la séance du 4 décembre 2014 sur ce projet de loi, que «[si] on suit le National, 7 cantons sur 10 perdraient le droit de toucher des subventions». De son côté, le Conseil national s'en tenait encore à la mention de ce montant minimum le 1er décembre 2014: d'après le parlementaire Mathias Reynard (PS), «cette harmonisation matérielle minimale aura d'ailleurs un effet positif en tirant vers le haut les quelques cantons qui sont jusqu'alors à la traîne en termes d'aide à la formation».

Quelles possibilités dans les mois à venir?

Suite au maintien de ce différend, le recours à la Commission de conciliation impliquant des représentants des deux Chambres a eu lieu le 8 décembre 2014. A l'heure où nous bouclons le journal, quelles sont les issues envisageables de cette rencontre?

Une première possibilité serait le maintien du contre-projet sans la mention de l'article 15 du concordat à l'article 4. Ainsi, le canton de résidence – et non la situation concrète de l'étudiant – continuerait à définir le montant des bourses.

L'alternative serait le maintien du contre-projet avec la mention de l'article 15 du concordat. Ce scénario est peu probable, étant donné le net refus du Conseil des Etats. Mais dans cette hypothèse, le contre-projet serait toujours insuffisant, puisque les subventions iraient aux cantons déjà bons élèves, alors que ceux qui se passeraient des subventions fédérales maintiendraient un financement inférieur.

La dernière éventualité se résume au retrait du contre-projet, suite à l'incapacité de trouver un compromis satisfaisant. Est-il nécessaire de souligner que le fait de ne pas proposer de solution ne veut pas dire que le problème sera résolu?

Un seul projet pour un système cohérent

Rappelons que le but de ces discussions est d'établir un système cohérent pour que toutes les personnes ayant la volonté et la «capacité» d'accéder à des hautes études ne doivent pas y renoncer pour des raisons économiques. Cette mission n'est remplie ni par le concordat ni par l'éventuel contre-projet, et elle n'aboutira jamais si aucune solution concrète n'est proposée. Le seul projet qui devrait, par conséquent, permettre une réelle amélioration du système existant est l'initiative de l'UNES, qui règle à la fois la question des critères d'octroi des bourses d'études et celle des montants alloués. •

Noémie Desmeules

Accord intercantonal sur l'harmonisation de bourses d'études

Cet accord intercantonal vise à encourager l'harmonisation des cantons en matière d'allocation des bourses d'études. Il est entré en vigueur le 1^{er} mars 2013. Il fixe «des normes minimales» en ce qui concerne «la forme, le montant, le calcul et la durée du droit à l'allocation» (art. 1 lit. a).

Il fixe donc, d'une part, des critères formels qui figurent aux articles 3, 5, 14 et 16. Ces critères ont trait aux personnes ayant le droit à l'allocation,

à la durée du droit à l'allocation et au libre choix de la formation.

D'autre part, il vise à une harmonisation matérielle fixée à 16'000 francs à l'article 15. Cet article prévoit aussi la possibilité de remplacer jusqu'à un tiers de la bourse par des prêts. De plus, plusieurs cantons, en intégrant ce montant de 16'000 francs à leur législation, ont reporté les coûts de cette augmentation sur le nombre de bénéficiaires.

Ne rétablit pas l'équité

Finalement, nous constatons que l'harmonisation désirée n'est pas concrétisée, puisqu'à ce jour seuls 16 cantons l'ont mise en œuvre. Ce concordat soulève la question des iniquités entre cantons et ne s'oppose pas à la diminution du montant alloué en tant que bourse d'études. •

Noémie Desmeules

Fédéralisme, la bonne poire

Avec l'initiative de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) pour l'harmonisation au niveau fédéral du système des bourses d'études, ressurgit l'épineuse question de la distribution des compétences entre la Confédération et les cantons.

C'est un vieux débat souvent réchauffé lors du vote sur une initiative fédérale: savoir à qui, de la Confédération ou des cantons, déléguer la compétence de légiférer. Les irréductibles du fédéralisme argueront de l'autonomie des cantons, de la tradition ou de la protection des minorités. Les tenants de la centralisation, eux, de l'égalité de traitement entre tous les Suisses et Suissesses, potentiellement lésés par les disparités cantonales. L'initiative au sujet des bourses d'études portée par l'UNES n'échappe pas à la règle.

Egalité de traitement

L'hétérogénéité des conditions d'octroi des bourses entre les cantons

est grande (voir page 7). C'est pour quoi le texte, soumis au vote populaire en juin 2015 (sous réserve), propose d'ancrer dans la Constitution l'intervention formelle et matérielle de la Confédération, afin de garantir l'égalité de traitement entre tous les étudiants et étudiantes suisses. Le parlement devrait introduire dans les quatre ans une législation fixant l'harmonisation des conditions d'octroi d'une bourse et la participation financière de la Confédération aux subventions.

Fédéralisme contre égalité, une antinomie?

Alors que certains pourraient brandir l'argument de l'autonomie des cantons en la matière, Bernard Voutat,

professeur de droit constitutionnel à l'Unil, considère que l'initiative de l'UNES n'entre pas en contradiction avec le principe du fédéralisme: «Le fédéralisme ne consiste pas en l'indépendance absolue des cantons, mais en la répartition – définie par la Constitution – des tâches et domaines de compétences entre eux et la Confédération.»

«Le fédéralisme consiste en la répartition des compétences»

Juridiquement, leur autonomie ne serait pas remise en question, bien

que leur compétence au sujet des bourses d'études soit réduite.

Le nœud de la tension est plutôt l'enjeu politique que représente l'initiative. «En invoquant les arguments de l'autonomie des cantons ou de la nuisibilité d'une centralisation, les opposants pourraient dissimuler d'autres motifs. Par exemple, la volonté de ne pas soutenir financièrement les étudiants ou un certain désintérêt pour l'encouragement de la formation tertiaire», explique Bernard Voutat.

Seule la campagne révélera à quel point la question du fédéralisme sera instrumentalisée. •

Elodie Müller

Facteurs d'octroi: le cas vaudois

Faire des études, c'est bien. Pouvoir les financer, c'est mieux. Comme les moyens financiers des étudiants ne sont pas tous égaux, les bourses sont là pour remédier aux inégalités. Sachant qu'elles ne tombent pas toutes prêtes dans le bec du bénéficiaire, quels sont donc les critères pour en obtenir une? Petit tour d'horizon de ces conditions dans le canton de Vaud.

Les bourses d'études, modérateur de disparités financières, ne sont pas distribuées au tout-venant, il faut remplir certaines exigences. Diverses et variées, quelles sont ces conditions dans le canton de Vaud? Quiconque remplissant les conditions de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) peut obtenir un appui pour financer sa formation. En somme, une bourse.

La condition est d'être un étudiant inscrit de façon régulière dans un établissement post-obligatoire, immatriculé et fréquentant les cours, ou un apprenti sous contrat officiel. En retour, l'étudiant doit s'engager sérieusement dans ses études.

Nationalité et domicile

Si ses parents sont domiciliés dans le canton de Vaud, il devra être Suisse

ou ressortissant des Etats membres de l'Union européenne. Pour les étrangers non ressortissants desdits Etats et les apatrides, ils seront tenus d'être domiciliés depuis cinq ans au moins dans le canton de Vaud, d'avoir obtenu le permis d'établissement ou de jouir du statut de réfugié.

Si l'étudiant est Suisse d'origine vaudoise, de parents vaudois résidant à l'étranger, la condition sera simplement qu'il fasse ses études en Suisse.

Indépendance financière: quésaco?

Les étudiants dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud peuvent bénéficier de l'aide aux études et à la formation professionnelle. Dans le cas où le domicile des parents ne se trouve pas dans ce canton, soit une autre personne domiciliée dans le canton de Vaud subvient

aux besoins du demandeur, soit ce dernier s'est rendu financièrement indépendant. Il s'agit pour cela d'avoir plus de 18 ans, d'être domicilié dans le canton de Vaud depuis 18 mois avant le début des études et d'avoir exercé une activité lucrative continue pendant cette même période.

Si le demandeur est âgé de plus de 25 ans, il doit avoir exercé une activité lucrative pendant 12 mois.

Les établissements

Dans le canton de Vaud, les étudiants ou apprentis qui souhaitent toucher une bourse d'études doivent fréquenter «les écoles publiques ou reconnues d'utilité publique» (LAEF art.6). Ces écoles doivent préparer l'élève au baccalauréat, au certificat de maturité, au diplôme de culture générale ou au diplôme d'études commerciales, aux professions universitaires, de l'enseignement, artistiques,

sociales, paramédicales, hospitalières ou de l'agriculture.

Si le demandeur souhaite fréquenter des établissements hors du canton de Vaud, il faudra alors des raisons comme la proximité géographique ou l'opportunité d'y réaliser une formation pour laquelle le canton en question ne possède pas d'école adaptée. Que ce soit dans le canton de Vaud ou ailleurs, les bourses sont là pour encourager la continuation des études. Les conditions d'octroi restent relativement semblables en ce qui concerne la nationalité ou le domicile. Des différences subsistent néanmoins. •

Sophie Desbiolles

<http://www.vd.ch/autorites/departements/dfjc>

Philosophie politique des bourses d'études

Tribune – Hugues Poltier, MER en section de philosophie

Hugues Poltier est maître d'enseignement et de recherche en philosophie à l'Université de Lausanne. Il livre, dans cet article, quelques considérations philosophico-politiques au sujet des bourses d'études.

La philosophie politique pose que la finalité de la politique consiste en deux dimensions qu'il s'agit d'articuler, voire de mutuellement renforcer. D'une part, organiser l'activité collective de manière à poursuivre de manière efficace des fins posées comme constitutives du bien vivre en société; d'autre part, assurer que cette organisation s'ordonne au principe de l'égalité liberté et dignité de tous ses membres, voire le promeuve. Cela en conformité au principe fondamental de la modernité politique – legs de la Révolution française et de la lutte contre les privilèges de l'hérédité – posant que «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits» (*Déclaration universelle des droits de l'homme*, art. 1).



Une redistribution égalitaire

En leur principe, les bourses d'études consistent en une redistribution égalitaire d'un pouvoir-faire déterminé: suivre un cursus d'études supérieures. Sa nécessité réside dans le partage inégalitaire de la richesse collective. Cette redistribution, sinon corrige, du moins tempère la puissance des effets de l'inégalité des puissances privées. Elle ouvre à ceux qui ne l'auraient pas un accès à une formation supérieure. Quel qu'en soit le dispositif dans le détail, le cœur du système des bourses est dans cette égalisation, si modeste soit-elle: elle change les cartes en ceci que tel individu, exclu de l'académie en raison de l'impossibilité de se libérer de la contrainte à vendre sa force de travail pour assurer sa subsistance va, grâce à elle, s'en trouver affranchi pour un temps déterminé. L'idée est que l'exigence à satisfaire, égale pour chacun, est celle de l'aptitude à étudier – sanctionnée par un certificat de maturité. Le principe éthico-politique est que la satisfaction de cette exigence soit condition nécessaire et suffisante de l'accès aux études. Elle doit conférer un *droit effectif* à la formation supérieure. Le principe guidant l'institution des bourses d'études, dans une société inégalitaire, doit être le suivant: nul titulaire du diplôme requis ne doit se

trouver empêché ou limité dans la poursuite de ses études pour des motifs étrangers à celles-ci, en particulier la limitation de ses moyens financiers.

Il s'ensuit encore que les moyens octroyés doivent suffire à assurer son engagement à plein temps dans ses études – devant ainsi lui permettre de consacrer au moins autant d'énergie à étudier qu'à celui qui peut s'appuyer sur l'aisance de sa famille.

A défaut, la société ne fait que transmettre un pouvoir-faire inégal sur la base, principalement, des inégalités socio-économiques héritées; elle ne fait que conforter l'inégalité passée en conférant aux héritiers le privilège de l'acquisition des outils intellectuels et cognitifs qui leur permettront de la creuser encore plus. Elle fait du savoir un privilège réservé à l'argent en même temps qu'un levier permettant de l'approfondir indéfiniment. Une telle société peut être nommée ploutocratie: elle est le pouvoir de, par et pour l'argent.

Comme le rappelle l'article cité de la *Déclaration des droits de l'homme*, nous ne voulons pas d'une telle société. Nous voulons être et bâtir une société de liberté et d'égalité; nous voulons permettre à chacun de déployer son talent selon son goût et

ses inclinations. Ce qui n'est possible qu'à donner à chacun-e la plus large possibilité de se développer et de se former. A cette fin, chaque homme et femme doit jouir, à titre individuel, d'un droit à la formation supérieure (ou à la réorientation) – aussi bien au titre de voie d'accès à un emploi que de cheminement vers ce qui donnera sens à son existence. La formation ne peut pas se borner à l'acquisition de savoir-faire techniques attendus par les entreprises en concurrence. Elle doit aussi être un espace de quête de soi et d'un rôle pourvoyeur de sens pour son existence.

Des autorités hantées par l'image du bénéficiaire abuseur

Une société riche comme la nôtre le peut. C'est clairement une question de choix. Et la lecture du «projet de loi cantonale du 30 octobre 2013 sur l'aide à la formation et aux études» (*n.d.l.r.*: canton de Vaud) montre que ce n'est pas celui que nos autorités suivent; que ses rédacteurs sont infiniment plus réceptifs aux sirènes des «économies» qu'à l'idée d'une société d'hommes et de femmes libres et égaux. La disposition la plus emblématique à cet égard est celle durcissant les conditions d'obtention du statut de requérant financièrement indépendant,

unique statut assorti du droit à une bourse pleine et entière. Tout cela pour économiser quelques malheureux millions sur un budget cantonal de quelque 9000 millions. Une économie dérisoire pour des effets sociaux désastreux: des étudiants déchirés entre leurs études et la nécessité de gagner quelques centaines de francs pour nouer les deux bouts, des échecs favorisés par la surcharge, des trajectoires brisées, etc. Difficile de retenir la pensée qu'il y a là un dessein punitif ou de dressage d'une jeunesse fantasmée comme laxiste, jouisseuse, et j'en passe.

Le sentiment domine à la lecture de ce document, emblème de la pensée techno-juridico-bureaucratique, que ses concepteurs, fidèles à la voie tracée par l'Accord intercantonal, ont privilégié une vision de contrôle tatillon sur une vision de confiance; qu'ils sont hantés par l'image du bénéficiaire manipulateur et abuseur dont il s'agit de se prémunir par toutes sortes de cautèles; et aussi par la crainte de l'accusation de laxisme et de dilapidation du précieux argent des contribuables. Nul souffle ici de liberté. Comment imaginer qu'il puisse en sortir créativité et inventivité généreuse? •

Hugues Poltier



Une harmonisation du système de bourses d'études est urgente

Au vu des importantes disparités dans les réglementations d'octroi des bourses d'études, la FAE prend position en faveur d'une harmonisation du système.

A l'heure actuelle, on constate des disparités très importantes au niveau national concernant les bourses d'études. En cause, la liberté accordée aux cantons dans l'attribution et la détermination des montants de celles-ci. En effet, l'obtention d'une bourse d'études dépend aujourd'hui davantage du canton de domicile que de la situation financière individuelle. Ainsi un Neuchâtelois ne sera pas logé à la même enseigne qu'une Vaudoise, malgré une situation financière comparable (voir p. 7).

Harmonisation formelle et matérielle

Dès lors, la FAE rappelle qu'il est urgent d'harmoniser le système d'attribution des bourses d'études, sur les plans formel (critères d'attribution) et matériel (montant des bourses). Le fait

que certaines personnes renoncent à se former ou endurent des rythmes difficiles, cumulant travail et études, sous prétexte qu'elles ont eu la malchance de naître ou d'avoir des parents domiciliés dans un canton peu généreux en termes d'aide à la formation est inacceptable.

Un minimum de 1800 à 2000 francs par mois

Pour toutes ces raisons, la FAE s'est engagée dès 2010 aux côtés de l'UNES lorsque celle-ci a lancé la récolte de signatures pour son initiative «pour une harmonisation des bourses d'études». Le but de cette dernière est de permettre à toutes les étudiantes et à tous les étudiants de Suisse qui en ont besoin de recevoir des aides financières publiques leur garantissant un

niveau de vie minimal, afin que l'accès aux études supérieures ne dépende plus des ressources financières des individus ou de leur famille. D'après les chiffres publiés sur son site internet, l'Unil elle-même considère que le minimum vital nécessaire à un-e étudiant-e s'élève entre 1800 à 2000 francs par mois.

L'accès aux études ne doit pas dépendre des ressources financières

Si une partie de cette somme est prise en charge par la famille et/ou un emploi – mais ce n'est pas toujours le

cas –, les bourses d'études restent indispensables à la survie financière de bon nombre d'étudiantes et d'étudiants. Outre la couverture de leurs besoins et des coûts de formation, il s'agit également pour ces personnes de pouvoir faire face à des frais occasionnels.

Etudiants et étudiantes, mobilisez-vous

La votation populaire sur cette initiative aura lieu l'an prochain; c'est pourquoi la FAE enjoint tous les étudiants et étudiantes à se mobiliser afin de s'assurer de la mise en place d'un système de bourses équitable, permettant à toutes et à tous de mener à terme leur formation sous les meilleurs auspices. •

Olia Marincek

Bourses d'études: par qui et en faveur de qui ?

L'initiative sur les bourses d'études tend à la révision partielle de la Constitution fédérale. Elle modifie l'art. 66 concernant les aides à la formation et ajoute une disposition transitoire (art. 197 ch. 8).

Le nouvel art. 66 al. 1 se distingue de l'actuel sur le plan de la répartition des compétences. Aujourd'hui les cantons sont compétents pour octroyer des aides à la formation destinées aux étudiants-e-s des hautes écoles. La Confédération peut soutenir les cantons dans leurs démarches en leur accordant des contributions financières.

Confédération et cantons compétents

L'initiative prévoit une compétence législative exclusive de la Confédération: l'Assemblée fédérale serait habilitée à adopter une loi fédérale sur les bourses d'études. L'harmonisation deviendrait ainsi une mission de la Confédération. L'art. 66 al. 2 en vigueur autorise la Confédération à prendre des mesures qui viennent compléter

celles des cantons en matière de promotion de la formation.

Couvrir un niveau de vie minimum pendant la durée des premiers cursus

En revanche, le contenu du nouvel art. 66 al. 2 précise que les aides que les cantons devraient octroyer se traduiraient par des montants à même de couvrir un niveau de vie minimum pendant toute la durée des premiers cursus reconnus de baccalauréat et maîtrise universitaires, pour les filières qui connaissent ces deux degrés.

A noter l'emploi des termes «première formation»; le texte de l'initiative n'exclut pas d'emblée les étudiant-e-s qui suivent une formation tertiaire reconnue pour la seconde fois mais il se pourrait alors que les aides à la formation, en cas d'octroi, ne garantissent pas le niveau de vie minimal.

Le nouvel art. 66 contient deux autres alinéas dont le contenu ne concerne pas directement les bourses des étudiant-e-s des hautes écoles.

Le nouvel art. 197 ch. 8 ne modifie pas l'actuel, qui est entré en vigueur après la publication de l'initiative dans la *Feuille fédérale*. Si une loi fédérale n'est pas adoptée quatre ans après l'acceptation du nouvel art. 66, le Conseil fédéral serait autorisé à adopter provisoirement une ordonnance

en tenant compte des directives édictées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale et des coûts de la formation pour calculer le niveau de vie minimal mentionné au nouvel art. 66 al. 2.

Garantir un niveau de vie minimal

Somme toute, si les principes posés par l'initiative populaire sur les bourses d'études venaient à être acceptés, les cantons devraient en particulier verser aux étudiant-e-s des hautes écoles qui suivent une première formation des aides couvrant un niveau de vie minimal, au plus tard quatre ans après la modification de la Constitution fédérale. •

Margherita Piacentini



Une nouvelle brasserie au Casino

Les habitués de la Cinémathèque suisse auront probablement remarqué les travaux en cours dans l'ancien Grand Café de Montbenon ces derniers mois. *L'auditoire* vous apporte quelques précisions sur la genèse de la Brasserie, ouverte depuis le 5 décembre.

Non loin du centre-ville, face au lac et voisin du tribunal de district, se dresse le Casino de Montbenon. Siège de la Cinémathèque suisse, il accueille également sous son toit pas moins de 300 manifestations par an. Depuis le 5 décembre, il est désormais doté d'une brasserie flambant neuve, qui rend (cependant) au bâtiment son aspect original de 1908. C'était en effet l'une des premières volontés du collectif qui a repris les rênes de l'endroit: virer le bleu pastel des murs de ce qui s'appelait alors Le Grand Café et redonner au lieu l'allure d'une brasserie. «Le mobilier est sobre, chaleureux, en bois avec des banquettes. Ce n'est ni kitsch ni design», explique Renaud Meichtry. Administrateur d'Irascible – une boîte de diffusion de musiques indépendantes –, Renaud rêvait d'un restaurant. Il a alors imaginé le projet en compagnie d'Anne Pittet, de Christophe Roduit et de François Grognuz. Les deux premiers sont les patrons du Café de Grancy et le dernier est chef cuistot au même

endroit. A Montbenon, sa cuisine ne s'inscrit cependant pas dans la lignée du café sous-gare. Le but poursuivi est en effet le même que pour la déco: retrouver des mets de brasserie, «dans le sens positif et populaire du terme», précise Renaud. En somme: une nourriture traditionnelle, avec des produits frais et de proximité et une cuisine très simple. «L'idée, c'est de redorer le blason des plats tout bêtes, comme le cordon bleu ou le vol-au-vent, le genre de choses que l'on peut trouver en boîte. Et démontrer que c'est bon si c'est bien fait.» Le tout avec une offre végétarienne très riche.

The place to be

Dans les années 1990, la brasserie de Montbenon était un lieu super *hype*, «the place to be» si l'on en croit Renaud. Puis vint la période Grand Café et ses banquets Rolex. Les étudiants et djeunes en tout genre désertent alors l'endroit. En 2013, le gérant décide de s'en aller. Comme le bâtiment appartient à la ville de

Archives



La brasserie dans les années 1970.



Au début des travaux.

Lausanne, cette dernière met le lieu au concours. Parmi les dossiers retenus, celui des gérants de Grancy et celui des gérants du Buzz et du Great Escape. C'est finalement le premier qui est sélectionné. En juin 2014, les travaux sont acceptés et peuvent commencer.

Outre l'aspect gastronomique, le projet veut rendre le lieu accueillant, notamment en ouvrant à nouveau le bar du hall, mort depuis plusieurs années; mais aussi en organisant des événements en lien avec des festivals comme le LUFF ou le Jazz Onze +, ainsi qu'avec les soirées prenant place dans les diverses salles du bâtiment, voire avec la programmation de la cinémathèque. Il n'est en effet pas exclu que des soirées thématiques suivent l'ambiance d'un film, cuisine et vêtements des serveurs inclus. Le

but est vraiment de faire de la Brasserie un lieu mêlant gastronomie et culture.

Quant à la mezzanine, entièrement rénovée, elle est conçue comme une «tribune pour les acteurs lausannois»: dégustations de bières, de chocolats, défilés de mode des stylistes du coin, expositions, le programme promet d'être varié. Et puis, le Casino, c'est aussi une terrasse et un jardin: deux garden-parties ont déjà précédé l'ouverture officielle, remportant chacune un vif succès.

Pas de doute là-dessus: la Brasserie de Montbenon deviendra vite le QG des étudiants! Peut-être même que quelques exemplaires de *L'auditoire* finiront par traîner sur les tables... •

Séverine Chave



Sexons!

Le Kâma-Sûtra

On le voit comme un simple manuel de combinaisons d'embûchement, c'est en réalité un ouvrage indien sur l'amour.

Si en Occident, il déclenche des gloussements de poules et est auteur de fantasmes, il est en réalité un ouvrage indien écrit aux alentours du IV^e siècle par le brahmane Vatsyayana Mallanaga. Un traité important donc dans la littérature hindouiste, rien à voir avec le bouquin coquin qu'on s'offre à la Saint-Valentin. Mais si on tombe sur des publicités douteuses à sa simple évocation, c'est bien parce que l'Occident n'en a pris qu'une infime partie.

Petite session de rattrapage

Le Kâma-Sûtra nous parle de tout: mobilier intérieur, comportement journalier, hygiène, divertissement, arts, différentes sortes d'amis, mais aussi les femmes avec lesquelles avoir des rapports, celles dont on ne doit pas jouir (pas touche aux lépreuses et à celles qui sentent mauvais), les embrassements, baisers, morsures, griffures. Rien n'est laissé au hasard. Vous y apprendrez comment avoir les bons ongles, les endroits à frapper et les sons appropriés, comment réussir l'intromission du lingam dans la bouche (fellation) ou des informations sur les eunuques, le mariage (pas d'union avec celle qui a un nom malsonnant), les courtisanes...



Les unions animales

L'homme est divisé en trois classes, lièvre, taureau et cheval, suivant la grandeur de son lingam. La femme aussi, suivant la profondeur de son yoni: biche, jument, ou éléphant femelle. Et s'il est relativement simple de mesurer un lingam, ça s'annonce plus compliqué pour le yoni sauf pour les amatrices de spéleologie ou bathymétrie.

Il y a trois unions égales entre personnes de dimensions correspondantes: lièvre-biche, taureau-jument et cheval-éléphant. Il y a donc six unions inégales, quand les dimensions ne correspondent pas. Neuf unions en tout, mais qui n'apportent pas les mêmes jouissances.

Eh oui, on ne s'associe pas n'importe comment, bande de bordéliques! À l'avenir vous ferez un examen précis de votre partenaire avant de passer aux choses sérieuses. •

Sophie Desbiolles



Multilingue

An intelligent price of education

To hell with rankings, why one American says Swiss universities are superior

As student loan debt in the United States climbs to a frightening \$1 trillion, or roughly \$35,000 per student, I am one of the few Americans who have bid the system adieu. I am pursuing a Master here because I can no longer support an over-capitalized education system where the name on the front of the T-shirt is more important than the student wearing it.

Tuition at an American university ranges from \$9,000 to \$22,000/yr. for public schools and \$30,000 to \$50,000/yr. for private, and increases every year. These fees don't include living costs, an extra \$12,000+/yr. So how do American students pay? A few get scholarships, but most just take out loans, really big loans.

Switzerland proves itself to be truly educated

According to the Times Higher Education 2014 report, 46 of the world's top 100 universities are in the US. However, what these rankings don't show is a cost comparison with international competitors.

If it did, Switzerland would top the list.

Here's one example: ETH Zurich ranks 14th with a Times score of 84.5. Like Unil, ETH tuition is 580 CHF or \$605 per semester (my brother's lab fee at his US university!). Just above the ETH on the list is New York's Columbia University, with a very close score of 85.2 and tuition of \$23,476 per semester. In other words, just one credit point of the 15-18 required per semester at Columbia costs \$1,426—more than annual tuition at the ETH!

I have bid the American system adieu

The affordability of education for everyone in Switzerland should be fiercely protected. As America blindly walks into an imminent financial crisis partly due to exorbitant education costs and out-of-control student debt, Switzerland proves itself to be truly educated, committed to an intelligent price of university tuition. •

Kristen Gehrman



**CHRONIQUE
SATIRIQUE**

Ils se cachent, les salauds!

Un contrôleur de M1 témoigne de ses intenses expériences de métro.

Tout de bleu vêtu, alors que ma semaine arrivait à terme, que ma bonne conscience activait mon bipédisme en direction du saint foyer, détournant mes pas d'un alcoolisme si répandu chez les gens de mon espèce (les contrôleurs bien sûr), j'allai volontiers m'entasser dans les rames du métro. La moiteur et la transpiration ambiante (signe certain du manque criard d'hygiène chez mes congénères) aidant à l'insertion dans la rame, je commençai l'inspection. Mon épaule épaulant celle d'un vieillard à l'allure japonaise, petit et aux traits gentils, me bavant avec

profusion sur les rouleaux (de printemps), je me disais que Little Big Boy aurait pu frapper un peu plus fort quand même. Je m'imaginais alors de retour à une époque plus propice à l'ordre et la morale, ou après avoir passé une journée paisible au travail, je serais rentré frapper ma femme et mes gosses en bon patriarcat qui se respecte.

Parce que l'ordre, ça me connaît. Avec tout le zèle que la morale exige, je protège les jolis petits enfants (je les aime surtout très jeunes!) contre les fraudeurs du métro. J'ai ainsi déve-

loppé un système basé sur les couleurs. Tout ce qui n'est pas d'un blanc absolu est présumé assez paresseux pour se présenter sans justificatifs. Puis je m'attaque aux couleurs flashy, marqueurs de choix des pouffiasses en leggings. Elles essaient de me baratiner entre deux gloussements mais ma sentence est toujours finale. Et puis cette odeur de parfum cheap ne rehausse vraiment pas l'odeur de transpiration sous-jacente.

À cet instant, le terminus. Ainsi les personnes sont priées de se diriger vers moi. Bien sûr des renforts et quelques rottweilers aboyant avec bonhomie,

permettraient aussi d'encadrer la foule; car le berger guide les moutons vers l'abattoir. Trois autres camarades, imbibés des mêmes certitudes que moi, inspecteraient les recoins du wagon: l'agilité des personnes venant des pays moins civilisés est proche de celle du chimpanzé. Ils se cachent, les coquins!, pour éviter la justice.

Car oui j'aime la justice, mais ça, c'est un peu évident, même pour des lecteurs aussi abrutis que vous. Après tout, si j'aimais les gens, je n'aurais pas fait contrôleur... •

Stefano Torres et Etienne Limousin

Mode

Tombons la chemise...

Marre des traditions barbant de Nouvel-An que l'on répète chaque année en Suisse? Dans d'autres pays, l'on sait les rendre plus attrayantes.

La plupart du temps, les traditions ancestrales du Nouvel-An n'ont pas de quoi soulever l'enthousiasme des foules. L'embrassade sous le gui est, bien souvent, une corvée surtout quand la moyenne d'âge de votre famille avoisine les 80 ans. Ne nous voilons pas la face, nos coutumes sont d'un ennui qui peut s'avérer fatal si vous devez embrasser votre grand-tante Irma qui... Mais stoppons-là les cauchemars. Il existe, au pays de la *dolce vita*, des coutumes bien moins barbant.

Pas si fous, ces romains...

Chaque année, à l'approche des Fêtes, les boutiques italiennes de sous-vêtements se parent de rouge. Car il existe une tradition *coquine* voulant que, pour s'assurer du bonheur dans l'année à



venir, il faille enfiler une petite tenue de ladite couleur au soir du 31.

Hommes et femmes, personne n'oserait déroger à la règle, sinon gare à votre bonne fortune pour l'année qui suit. Même si la tradition perdure depuis des siècles, son origine reste une énigme. Elle pourrait remonter à la Rome antique. Toutefois, comme pour toute

coutume, les discours varient de ce côté. Seule certitude: les dessous doivent impérativement être portés aux douze coups de minuit et jetés le lendemain. La règle est claire, autant ne pas y avoir dépensé une fortune.

Un jeter de culotte

Tous en rouge

A l'heure actuelle, la tradition s'est répandue dans de nombreux pays méditerranéens comme l'Espagne ou encore la Turquie. En Chine aussi, le Nouvel-An se fête avec une petite tenue écarlate, quand certains y osent même le total look. L'aspect marketing de la tradition n'est, bien entendu, pas étranger à son succès. Mais peu importe, celle-ci nous plaît bien

plus que d'être embrassés par tante Irma sous le gui. Encore faudrait-il qu'elle ne suive pas elle-même la tendance...

Changeons nos habitudes

Fort reste à parier qu'il n'en faudra pas plus à certains et surtout à certaines pour adopter au plus vite la coutume. D'ailleurs, on ne vous en tiendra pas rigueur si l'étape du *jeter de culotte* passe aux oubliettes, ce sera une raison de plus pour se faire plaisir en y mettant le prix sans devoir le regretter. Les origines restant mystérieuses, on ne saura donc jamais si Juliette, la nouvelle année venue, exhibait puis jetait sa petite culotte rouge à Roméo du haut de son balcon véronais. Question de pudeur ou non, Shakespeare, de son côté, ne mentionne rien à ce sujet... •

Lucile Tonnerre

De l'idée au business

Le vendredi 14 novembre, l'Université de Lausanne et venture-lab, avec le soutien de l'Agence pour la promotion de l'innovation CTI, nous invitaient à découvrir l'expérience entrepreneuriale. Conseils et mise en perspective.

L'événement *venture ideas@Unil* mettait à l'honneur des sociétés fondées par des entrepreneurs issus des sciences sociales. C'était également, comme l'évoquait en introduction Philippe Moreillon, vice-recteur en charge du dicastère recherche et relations internationales, l'occasion d'aborder l'entrepreneuriat dans le cadre universitaire, puisque nous sommes tous des entrepreneurs potentiels.

Genèse d'une entreprise

Nadja Imhof est titulaire d'un master en lettres. Avec son associé Patrick Comte, historien de l'art, elle a fondé Transistor; un bureau de création et de communication. Elle a, pour nous, listé les étapes de la création d'une entreprise. A commencer par le désir; une pluralité d'envies, dont celle de liberté. Une idée ingénieuse et qu'il s'agit d'inscrire dans un panorama. Pour cela, il est nécessaire de chercher des appuis, mais aussi de ménager son

indépendance. D'après Nadja, le projet prend vraiment naissance au moment de la rencontre, que ce soit avec son/ses partenaire(s) ou avec ceux qui se greffent au projet par la suite. Progressivement on se retrouve avec une structure différente de celle de départ, qui doit évoluer et s'adapter.

Le facteur chance compte, bien évidemment, mais il est nécessaire d'être aussi attentif aux opportunités, de savoir les repérer et les faire grandir. On ne vous mentira pas, transformer une idée en une entreprise tangible prend du temps et de l'énergie. Une certaine dose de folie est nécessaire pour croire en son projet et ne pas y renoncer. Ce n'est pas Wouter van der Lelij, gradué de HEC et fondateur de Jobup en 2000, qui dira le contraire: «Pour réussir, il ne faut pas être trop rationnel.»

Et la réussite dans tout ça?

Actuellement, Wouter partage son expérience avec des jeunes entrepreneurs,



Nadja Imhof, fondatrice de Transistor et Wouter van der Lelij, fondateur de Jobup.ch

notamment par le coaching individuel. Il s'interroge sur les ingrédients qui font la réussite d'un projet. Quel est le *sens* de notre entreprise? Il souligne l'importance de comprendre où l'on veut aller, d'avoir un but. Il demande: «Qu'est-ce que vous êtes en train de faire quand vous vous sentez vraiment vivant?»

De l'indépendance de l'idée de base à la gestion de l'entreprise qu'elle a générée, un changement de rôle s'effectue. D'une personne avec un concept un peu fou on

passé au rôle de leader responsable. L'équilibre devient quelque chose de primordial, car on jongle alors avec les doutes et les envies, l'interne et l'externe. Au fond qu'est-ce que «réussir»? Pour Nadja, la réussite est toujours au-devant de soi, c'est un souffle qui pousse à aller toujours de l'avant. «L'entrepreneuriat est comme un *road trip*: il y a des moments sublimes, des moments moins bon, mais la route continue au loin.» •

Julie Collet

Prix de la Sorge

Cuvée 2014

Pour sa dix-neuvième édition, le Prix de la Sorge a rassemblé trente-six textes. Le jury a rendu son verdict lors de la traditionnelle cérémonie, qui prenait à nouveau place dans le foyer de la Grange de Dornoy après de longues années d'absence. Retour en images et en mots sur la soirée de remise des prix.

Le plaisir du Prix de la Sorge, c'est la soirée de remise des prix. Surtout pour le comité de *L'auditoire*, privé de participation pour des raisons évidentes de favoritisme et de

corruption – bien que les textes soient tous présentés de manière anonyme – et qui n'a donc point d'autre réjouissance que de ricaner derrière le bar lors de ladite cérémonie.

Les lauréats

1^{er} prix: Sotiris Paris Kiritsis, pour «Poématique»

2^e prix: Andrey Vanenkov, pour «Le contrat des hypocrites»

3^e prix: Cécile Racine, pour «La chatte de côtelette»

En ce froid mardi de décembre, la faune de la Sorge investissait donc le foyer de la Grange de Dornoy. Retour aux sources pour le prix, pratiquement au sens littéral puisque la rivière éponyme s'écoule non loin de la Grange. Après de longues années d'exil au Théâtre du Lapin Vert, *L'auditoire* et Archipel ont ainsi retrouvé le chemin du campus pour leur plus grand plaisir.

Retour aux sources pour le prix

Comité et victuailles poussaient la porte du foyer aux alentours de 18h. Il s'agissait alors de modifier l'organisation de la salle sans en déplacer les objets, ce qui s'est avéré complexe mais propice à la créativité. Le tout aboutit finalement à une scénographie très réfléchie: un canapé, une lampe, un fauteuil. Ça faisait très émission d'entretien télévisuel des années 1950. C'était parfait. Marie a proposé du café, on a accepté, elle a ouvert la machine et a constaté qu'un inconnu – un crétin, selon toute vraisemblance – avait tenté de faire du café en omettant le filtre. Il était déjà tard alors tout le monde est passé à la bière.

18h30, un vieil homme a débarqué, le dos courbé, l'air un peu perdu, peut-être étonné de trouver tant de jeunesse en ces lieux: «C'est bien ici, *L'Avare*?». Non mon ami, c'est à Kléber-Méleau. Il lui restait une vingtaine de minutes pour faire les trois arrêts de métro le séparant du sympathique théâtre voisin des abattoirs de Malley. Mais vu la démarche, pas tout à fait en phase ni avec la gravité ni avec la frénésie habituelle du monde moderne, on ne saura jamais avec certitude s'il a atteint son but ou si Gianni Schneider a compté une personne de moins dans son public ce soir-là. Laura a failli partir avec. Il faut dire qu'il dégagait un petit je-ne-sais-quoi éveillant une profonde empathie. Sa présence fraisait la poésie.

Prix spéciaux

Ceci n'est pas un prix :

Aude Médico,

pour «Une idée fumeuse»

&

Salomé Reymond,

pour «Une bulle folle»



Malik Besseghir et Arthur Lachaize.

Plus tard, la faune susmentionnée s'introduisait dans le foyer – non, ne cherchez pas un second sens à cette phrase. Des candidats tendus, des amis compatissants, les membres du jury tendus et compatissants à la fois, quelques quidams venus par intérêt, par sympathie ou simplement parce qu'ils passaient par là – comme Le Gars des canards, Erwan, Alice et ma mère.

«C'est ici L'Avare?»

Le temps d'apprivoiser les lumières et c'était parti. Arthur et Malik ont entonné *Le ciel est vert* devant un public étonnamment sage. Daniel a captivé son audience en entrant subrepticement et successivement dans la peau schizophrène de la narratrice à l'origine de «La chatte de côtelette», dans l'esprit torturé de l'écrivain désabusé du «Contrat des hypocrites», ou encore dans les circuits de l'entité numérique ayant produit «Poématique». Mention spéciale pour la lecture sur téléphone portable – même si maintenant tout le monde sait qu'il a piqué l'idée à Bruno – qui a probablement été particulièrement appréciée par l'équipe d'Unicom, en pleine tentative de filmer quelque chose qui ressemble à quelque chose (un acte difficile en soi). La musique était chouette – merci pour *Minor Swing* et *Amsterdam* – les lauréats absents – sauf Cécile, merci Cécile – mais le jury a bien parlé alors ça va.

On ne saura jamais si les gagnants des prix spéciaux ont renoncé à leur récompense – c'était une pipe à bulle, pour ceux qui seraient encore



Daniel Vuataz en pleine lecture.

frustrés de cette scandaleuse rétention d'information – ou s'ils sont partis lors de la lecture de leurs propres textes. On ne saura donc jamais non plus si leurs oeuvres étaient réellement pensées comme de grosses blagues ou s'il y avait un fond de sérieux dessous. Tant pis.

Jeanne a débarqué avec le cocktail sur le coup de 20h. Elle avait son cours de clarinette, alors elle a dû faire l'aller-retour en vélo avec des litres d'alcool (dans son sac, pas dans son sang). Comme on n'avait pas le droit de vendre des choses alcoolisées, tout était gratuit. Alors évidemment la soirée s'est

terminée dans une ambiance festive sur fond de conversations très élevées, flirtant presque, parfois, avec quelque chose de l'ordre de l'intellectuel – si, si – dans une ambiance propice à l'échange, au partage, aux rencontres et à toutes ces choses qui font un peu bisounours quand on en parle et qui nous font paraître opportunistes quand on les vit.

Jeanne a débarqué avec le cocktail sur le coup de 20h

Ceci dit, peut-être bien – pour notre part, nous en sommes intimement persuadés – que l'avenir de certains se détermine en partie lors de la soirée de remise du Prix de la Sorge. Dommage qu'il soit rapidement effacé par la suite si la soirée se prolonge à Zelig. Mais ce récit s'arrêtera ici; la suite de la soirée appartient à chacun. Qui sait, peut-être en trouvera-t-on une trace entre les lignes de l'édition 2015. •

Séverine Chave

P.-S. Vous aurez remarqué que ce texte comprend un nombre considérable de noms propres. Cet acte tout à fait volontaire a été perpétré

dans le but d'emmerder ceux qui nous accusent d'aligner les *private jokes*, et dans celui d'obliger les curieux à rejoindre notre rédaction pour comprendre de qui il s'agit. A bon entendeur.

Unicom a filmé la soirée de remise des prix: www.unil.ch/unicom

Quant aux textes primés, ils sont disponibles en intégralité sur www.auditoire.ch/sorge

Le jury

Isabelle Rüf,

critique littéraire au *Temps*

Sébastien Meier,

fondateur des éditions Paulette

Myriam Boller,

assistante en section de

Français à l'Unil

Alession Christen,

membre d'*Archipel*

Séverine Chave,

co-rédactrice en chef de *L'auditoire*



Les musiciens face à leur public.

Premier prix: *Poématique* Sotiris Paris Kiritsis

«*Née de la rencontre de la poésie et l'informatique, elle vise à libérer l'humanité d'un dernier travail qui l'accable depuis les temps archaïques. Ainsi, au vu des exigences de la vie contemporaine, diverses sociétés se sont vouées à la conception d'outils informatiques facilitant la production poétique.*

L'ordinateur se révèle le moyen le plus efficace pour recomposer les mots disponibles selon les critères de Beauté sélectionnés au préalable par l'utilisateur, en fonction de ses objectifs, accessoirement de ses goûts, voire, dans certains cas extrêmes, de ses humeurs.

[...]

Attente de la nuit

La pluie s'essouffle en flaques de couleur, l'intrigue s'élève tout haut, puis retombe, floue. Impatientes, des fenêtres s'allument au loin, d'une lumière humide, imposteure. Existant à peine.

Cet instant contient toutes les scènes, explosions silencieuses, où la lumière ne sait plus qui elle est, qui elle voudrait être avant de mourir.

Les nuages, ivres, toujours chavirant, s'en vont s'échouer ailleurs. Et je m'agrippe à des reflets mouillés, isolé au milieu du fracas de la ville. Mes dernières pensées sont avalées par la froideur des néons. La mécanique des éclats artificiels.

Mais la nuit n'assassine pas les teintes, elle m'invite à les imaginer.

[...]

Un détail immense
Se décroche et tombe
Dans ma calme indifférence
Qui explose en trombes

[...]

Une mise en scène

Un soir simple, dans une étrange clarté
Sur les visages glissent des reflets de fin d'été

Un vent intense comme un dernier souffle

Coule jusqu'au centre d'une ville proche et lointaine

Où des corps s'essoufflent

De voir d'autres corps se pencher sur une scène

Des sourires naissent puis s'évaporent
Une attente

Sûre et latente

Parcourt la foule, curieux transport

Les dames sont vêtues à la mode

Les hommes de ce qu'ils ont s'accommodent

Et des enfants jouent.

Un mot, un geste, un envol de corneilles

La décapitation se déroule à merveille

[...]

Si le vent siffle si souvent

C'est qu'il nous souffle notre fin

Telle un fil si fin

Qu'à la fin elle s'effile

Dans le vent

Qui souffle notre vie

[...]

Nord

Des quartiers vides. Par endroits, une lumière écartèle la nuit et vient s'appuyer sur des maisons hirsutes, prêtes à tomber. Des automobiles comme des monstres échappés de leur cage. Et des gens loin, très loin. Peut-être des amis? Ça dépendra du temps.

Face à l'eau grise et au vert infini des forêts infinies qui s'écoulent jusqu'au bord de ce continent esseulé. Sur ce continent, il n'y avait pas vraiment d'intérieur car tout pouvait être soufflé d'un coup par le vent du Nord. Le Nord d'où nous arrivaient que le vent et des histoires blanches et grises.

Il n'y a pas non plus vraiment eu de lieux, sur ce continent, car nous pouvions aller partout.

Mais il y a des moments, car nous ne les avons vécus qu'une fois. Avec des amis? Ça dépendra du temps.

L'AVIS DU JURY

Le jury a apprécié la manière inventive et amusante avec laquelle l'auteur envisage la présence de la machine dans la création littéraire. Les poèmes revisitent, avec humour et gravité, plusieurs topoï de la poésie, tout en décrivant, à travers un imaginaire mécanique, un homme dépossédé de sa substance et promenant, au cours de ses errances, son «vide intérieur».

Les différents textes communiquent entre eux, s'éclairent et gagnent en épaisseur pour former un tout solidaire et consistant. Le recueil présente remarquablement la problématique de la conjonction entre l'homme et la machine, ce mi-chemin entre, d'une part, l'humanité qui se délite au fur et à mesure qu'elle lui cède ses tâches et, d'autre part, une technologie aliénante prenant peu à peu le pas sur l'homme. Les poèmes oscillent entre une prise en charge du sujet lyrique par une perception machinique et la manifestation de velléités humaines qui se traduisent par un besoin de rencontres, de soutien, voire par des semblants de révolte contre l'automatisation. Ils prennent ainsi, par moments, des allures de lutte poétique : le recueil s'achève d'ailleurs sur la disparition soudaine et inexpliquée d'une figure féminine enfin rencontrée, suivie d'un rapport de plantage informatique expliquant l'échec du processus et suggérant le passage en mode manuel.

Par ce premier prix, nous saluons donc un rendu élaboré et réfléchi qui interroge le pacte faustien que l'homme établit avec la technologie, à l'heure où se créent des programmes d'analyse automatique des textes littéraires et où les logiciels visant à produire de la poésie circulent sur le Net. •

Alessio Christen

[...]

J'ai rencontré un monsieur, au creux de l'un de ces moments interstitiels, qui se disait fort occupé à creuser en direction du ciel.

Chaque morceau de terre arraché à ses doutes lui retombait sur les épaules. C'est alors qu'il disait ressentir tout le poids du présent.

Dès lors, il voulait s'échapper, voir l'horizon de cette situation. Cependant, il avait peur que les lignes de fuite ne se tordent, puis se brisent. Il s'en était fait un idéal gros comme ça. Il n'osait rien, car il pensait que ce sont les bris de rêve qui entaillent le plus profond.

Condamné coupable par les hautes instances de l'innocence, il a fini pendu aux lèvres d'une femme.

[...]

A la lumière de certains réverbères

La vie prend un tout autre goût

C'était entre deux rues, dans un coin

Que j'ai revu un ami

Sous un réverbère éteint

Cet ami est un recueil

Chaque page, un visage

Je le compris d'un coup d'œil

Comme il feuilletait entre ses phrases

Il ne vivait de son existence que les contours

Mais il le prenait avec humour

Comme il le disait souvent :

«Ma vie est heureuse et moi je suis triste.

Je ne suis pas ma vie»

Cela me laissait absent

Voilà longtemps, j'ai laissé cet ami
Sur le rebord de son malheur
Plein de fierté, ivre d'ennui
Pour m'en aller traîner ailleurs
Mais il m'arrive encore, rarement
Sur un autre continent
D'être saisi d'un vague à l'âme
Lorsque je vois sur mon chemin
Un réverbère qui s'éteint

[...]

Il voyage souvent, il a beaucoup voyagé.

Il n'a pas voyagé loin.

Il n'a pas voyagé en s'éloignant, mais en se rapprochant.

Il a voyagé très près, le plus près possible.

[...]

Aparté final

[Rapport de plantage / Erreur de transcription n° 2014]. Les critères esthétiques sélectionnés par l'utilisateur n'ont pu reproduire l'effet résultant escompté. Veuillez procéder en mode manuel.» •

Sotiris Paris Kiritsis

Deuxième prix: *Le contrat des hypocrites* Andrey Vanenkov



Andrey Vanenkov.

«On n'est pas sérieux, quand on choisit raisonnablement. Ça se fait comme ça, vers la mue, vers l'âge où on se projette, un peu. Le tiède lit du fleuve est on ne peut plus sûr — ne pas s'éloigner, de personne. Qu'on ne combatte pas le courant, on se fatigue suffisamment aux réveils. Rien ne passionne, rien ne vibre. (Ce n'est pas — encore — cet état de jubilation retenue, de jouissance ecclésiastique sans besoin de partage ou démonstration narcissique, rien que la perception ataraxique de la force agissante... la septième... mais non, pas Beethov... Leningrad, on y est dans le désespoir d'août 45, pour la première... des troupes dans l'orchestre; qu'on les nourrisse! Elle retentira dans le silence des morts de faim pour rien, morts pour la grandeur des quatre mouvements... Ces cuivres... «L'invasion»... Un

demi-siècle plus loin, sous la baguette d'Ashkenazy. La parenthèse de la vie sensible — ah! Qu'il est bon d'être né en marge des sociétés) Non, on ne contrecarre rien, c'est pas l'époque, il faut suivre, communément. C'est une simple occupation du temps. Les années s'écoulent — les rêves avec. Je n'en savais encore rien.

Puis la question s'est posée de fait. Au dix-neuvième printemps. Que choisir, où aller? Ah c'est pour après? Et les vieux, ils en disent quoi? Que ça te plaise... Puis te rapporte surtout... assez. Beaucoup, plutôt. On n'a pas eu cette chance, tu sais! Le choix a été aisé (dans ces conditions les évidences ne se débattent pas). Je m'engouffrais alors, des certitudes en boîte plein la caboche, le dédain au coin des lèvres des orientations «osées», «poétiques»,

«artistiques», «personnelles», «rêvées», «je-fais-ce-qu'il-me-plaît-s». C'est eux les cons finis — j'aimerais mieux pleurer dans ma Jaguar — du temps pour le Bonheur, il y en aura plus tard. Il n'y en a pas eu plus tard. On n'a pas encore lu assez, cogité comme il le faut; carotte et bâton pour seuls moteurs, on n'a d'yeux que pour les vitrines. Alors je m'engageais — sur les bancs, bien sûr — ne perdons pas d'années dans les fausses tranchées à siffler des verres, le sommeil perturbé, les pieds ensanglantés, à quinze heures de CFF. Je m'engageais alors. Le cœur bien au chaud, les yeux dans la bière. L'argent devenait sciemment la seule idée. J'ai vite constaté l'aspect contraignant... Moins de temps pour tout, plus de temps pour rien. Moins de temps pour rien, surtout. (Ça ne m'avait traversé que bien plus tard... À l'ébauche du rejet intégral; tous ces érudits des sciences, des machines, ces jeunes talents utilisables; par la même, la vulgarité du spectacle, telle une propagation de sauterelles, avec pour couronnement suprême, au sommet de la pyramide de Maslow — la mimique d'un chaton en 00:24, 12'349 likes — au creuset de l'Occident et de sa Culture.) J'ai vêtu le bleu de chauffe, calculatrice dans les dents, Pomme Croquée sous le bras — ici a débuté le cloisonnement intellectuel.

Il y a ceux qui le disent. «Faut juste passer.» Stratèges du minimalisme obsessionnel, techniciens du moindre effort — les voilà embarqués dans un périlleux périple où le chiffre seul fait foi. Ce chiffre qui vous construit, déconstruit, ravit, étonne, affaiblit, condamne — l'asile de la saine existence. Il y a le un, il y a le six. Mais on les connaît pas, ceux-là. Il y a le quatre. C'est le pervers, le dernier rempart, derrière on exécute. Il y a le trois-point-cinq — déception, haine, frustration, résignation — calcule: «ça se compense!» — approbation. Le quatre-point-cinq. Le trois (le plus laid de tous). Le cinq. Le cinq-point-cinq — enivrement barbare, fierté au paroxysme, on ne pense plus du tout, et les réflexes primaires

surgissent: les cris stridents, les sauts à peine retenus, il faut l'annoncer à l'Humanité entière, ce soir on fête, il ne faut plus rien entrevoir, à en perdre tout repère, toute dignité — il y a eu le cinq-point-cinq. Et puis, souvent anticipé, mais parfois surgissant sans raison, avec la farouche volonté de faire mal: le deux; le deux-point-cinq. Pour ceux-là, la douleur est physique, on ne veut pas le regarder trop longtemps, ce n'est qu'un chiffre, on remet tout en cause. Comment accepter ce décret si injuste? Qu'ai-je fait de si mal en ce bas monde? Le deuil est général, le monde se meurt, la plus grande des tragédies. On balaie tout sans retenue les souvenirs, les promesses, les amours, les engagements (petits et grands — surtout grands), les malheurs des autres, des proches, les querelles (de chambre à coucher, de Gaza ou d'ailleurs), écoute-moi, Monde égoïste, tu m'as plié au plus bas — ça n'avait pas pour dessein de se passer comme ça.

[...]

Les études se rapprochant du bout, j'ai entamé l'usuelle recherche d'une affection quelconque, histoire de poursuivre le chemin. Il ne s'agissait — en aucun cas — de choix ou de préférences, ce n'était qu'un échange de bons procédés. À qui voulait bien les entreprendre. Il y avait ceux qui ignoraient de front, d'autres qui recevaient — la mécanique est bien huilée — et il a fallu en recalculer plus d'un, hélas, que c'était dur en ces temps d'existence autrement que par le détour de trois fondamentales qualités. «Dynamique, souriant, responsable... malheureusement un peu trop perfectionniste.» «Mais j'y travaille.» Et me voilà en pôle pour une sinistre vie de futur cadre. La sculpture prenant forme — le dessein se dessinant. Ah! Qu'elle était loin, l'ère du questionnement primitif — je ne pouvais plus filer.» •

L'AUTEUR EN QUELQUES QUESTIONS

Andrey Vanenkov est étudiant en master en HEC.

Quel a été le point de départ de ton texte?

Ce serait compliqué de se rappeler par où j'ai débuté, l'écriture n'était absolument pas linéaire. J'ai découvert l'existence du prix en septembre, et n'ayant pas souvent l'occasion d'écrire des phrases de plus de quelques mots durant mes études, je me suis dit que l'exercice pourrait être amusant.

Est-ce que c'est ta première expérience d'écriture?

L'idée me démangeait depuis quelque temps, mais je n'y voyais pas tellement de finalité et surtout je manquais de motivation. Le prix a facilité la démarche: il a fixé une forme et un délai.

Qu'as-tu cherché à transmettre (ou pas) à travers «Le contrat des hypocrites»?

Ces quelques pages n'ont absolument pas l'ambition de transmettre. J'ai voulu essayer d'écrire, mais je n'avais rien à dire, par conséquent j'ai tenté de faire quelque chose de drôle... Il en est sorti finalement un texte très narcissique. Je tâcherai de faire mieux la prochaine fois.

L'AVIS DU JURY

Ce récit poétique nous a plu, car il témoigne d'une véritable recherche stylistique et d'un sens aigu de la formule, qui lui confèrent une réelle originalité. Le jury a également apprécié le fait que ce texte, écrit à la première personne, s'éloigne agréablement d'un simple épanchement du «moi», pour livrer les fines observations d'un sujet portant un regard attentif, distancié et critique sur la société dans laquelle il évolue. Incitant non seulement le lecteur à la réflexion, l'humour corrosif présent dans ce récit rend également sa lecture assez plaisante et jouissive. •

Myriam Boller

Andrey Vanenkov

Troisième prix: *La chatte de côtelette* Cécile Racine

«**T**out d'abord et pour que cela soit bien clair, ceci afin que le lecteur puisse établir une relation de confiance vis-à-vis de l'histoire et qu'il n'ait pas à subir la douloureuse morsure de vaines espérances, entendons-nous sur le fait qu'il ne sera question, dans le texte qui va suivre, ni de chatte, ni de côtelettes. Les amateurs d'animaux à poils longs qui se déposent partout, griffes crochues qui lacèrent la gorge délicate de petits oiseaux innocents, langue rose qui suce le sang de paisibles campagnols, et pupilles fendues qui vous réveillent la nuit de leur éclat diabolique, comprendront que l'on s'abstienne d'évoquer dans cette histoire un animal dont le nom a hérité, suite à des centaines d'années de perversion du langage, d'une ambiguïté plus gênante que cocasse. Qu'on n'y voit pas l'expression d'une quelconque aversion ou d'un éventuel désir de discrimination de la part de l'auteur, ce dernier faisant preuve d'une neutralité touchant à l'impartialité concernant les monstres vampiriques et puants que sont les chats.

– C'est qui l'auteur?
– Mais... c'est moi, enfin toi, je veux dire : nous... tu sais bien!
– Pardon! Je n'ai pas compris trois mots de ton baratin, tu fais des phrases beaucoup trop longues, il y a autant de virgules que de poils au menton de la bouchère. Et puis j'aime bien les chats.
– Tu ne peux pas aimer les chats, puisque moi je ne les aime pas.
– Pourquoi est-ce que je devrais penser comme toi?
– Mais enfin si on ne pense pas pareil, on perd notre unité, on n'est plus la même personne, c'est presque du sabotage intellectuel que ne pas admettre mon opinion!
– Calme-toi, je sens ton cœur me battre les tempes.
– Excuse-moi.
– Tu as pris nos médicaments?
– Deux pilules, la rose et la verte, tu étais là, non?
– Je pensais à autre chose... Tu sais, je respecte ton avis, je ne veux pas



Cécile Racine

te fâcher, mais l'introduction est vraiment longue.
– Ah oui? Tu trouves?
– Hum, oui, qu'est-ce que tu dirais de... Il ne sera question dans ce texte ni de chatte ni de côtelettes, ceci à cause de la connotation fortement sexuelle du premier terme.
– C'est tout?
– Bah, tu ne dis pas grand-chose de plus, à part que tu détestes les chats.
– Mais c'est tout le corps du texte que tu m'ôtes!
– Justement c'est le but, on ne garde que l'âme, c'est plus joli.

[...]

– Et puis cette histoire n'avance pas, n'a même pas commencé, on parle, on se dispute, et tout reste à faire. Qu'est-ce que tu dirais de... Derrière le village, il y a une colline. Derrière la colline, il y a une forêt. Au-dessus des cimes flotte une cheminée. Sous la cheminée dort une maison. Dans la maison dort un enfant. Dehors coule un ruisseau. Au bord du ruisseau il y a ma mère. Dans le ruisseau il y a moi. Ça, c'est avant qu'ils n'arrivent. Je joue à me noyer. On met le visage sous l'eau. On regarde les bulles qui montent. Ça fait « bloup ». Comme le siphon de la baignoire. On compte les secondes. Maman me sourit. Je plonge. Maman est morte. Je plonge. J'attends. Qui sont ces

gens? Je respire de l'eau. Je meurs aussi alors? Il fait noir. D'abord dans ma tête et puis quand je rouvre les yeux. Il y a de l'orage. Je suis hors du ruisseau. Nu. Dans l'herbe. Je regarde mes pieds. Qu'est-ce qu'il s'est passé? Ça sent le brûlé. C'est la maison. Pas la cheminée.
– Mais pourquoi est-ce qu'il regarde ses pieds?
– Euh...
– Est-ce qu'il a des capacités intellectuelles limitées? Ou alors il est sous morphine? Parce qu'il hache ses phrases, il sort une idée après l'autre comme une poule pond un œuf puis passe au suivant. Il manque le liant, ce qui accroche une idée à une autre. Si tu utilisais des virgules...
– Ça donnerait quelque chose comme ton introduction.
[...]
– De toute façon il n'y a aucun rapport avec le titre.
– Quel titre?
– «La chatte de côtelette».
– Mais tu as disserté sur cinq pages pour expliquer qu'il n'y aurait pas de lien entre le titre et le texte.
– Et tu as dit que mon introduction était mauvaise.
– Je n'ai pas changé d'avis.
– Tu as tort.
– Bon, alors je dois parler chatte et côtelette ?» •

Cécile Racine

L'AUTEURE EN QUELQUES QUESTIONS

Cécile Racine est étudiante en bachelier en lettres.

Quel a été le point de départ de ton texte?

A vrai dire je ne m'en souviens plus... Mais j'écris régulièrement des dialogues qui partent de nulle part et mènent n'importe où, celui-là me plaisait, alors je l'ai envoyé.

Est-ce que c'est ta première expérience d'écriture?

Non, j'ai été publiée dans le recueil de nouvelles du PIJA 2013. J'avais aussi écrit quelque chose pour le recueil de nouvelles publié à l'occasion des 20 ans du Gymnase de Morges, peut-être qu'il y en a encore quelques exemplaires qui traînent quelque part.

Qu'as-tu cherché à transmettre (ou pas) à travers «La chatte de côtelette»?

Hum, que c'est difficile de se supporter soi-même?

L'AVIS DU JURY

Un titre intrigant pas très joli. Une introduction alambiquée un peu potache. Pour moi, «La chatte de côtelette» ne commençait pas très bien. Mais au bout de quelques lignes, la curiosité est harponnée.

Il s'agit d'un dialogue entre deux individus dont on saisit assez vite qu'ils ne sont qu'un. Ces entités se disputent à propos du texte que nous sommes en train de lire et eux, de tenter d'écrire. L'auteur – les auteurs, plutôt – semblent passablement perturbés. Des pilules rose et verte sont nécessaires à leur fonctionnement social et intime. Ils ne sont d'accord sur rien, ni leurs souvenirs d'enfance, ni leurs amitiés voire leurs amours actuelles, ni leurs propositions littéraires, surtout.

C'est un texte à contraintes, il faut qu'il y apparaisse dix fois le mot «cocasse». Eh bien, «cocasse» est le mot qui peut en effet servir à définir ce texte, qui réussit à évoquer bien des sentiments et des mouvements de l'âme en dialogue avec elle-même, tout en ne racontant rien qui permettrait de le résumer.

Un roman sur rien, souhaitait Flaubert, la lauréate a réussi une nouvelle sur rien. Elle a su lui donner un rythme alerte et rapide. Félicitations du jury, qui lui offre un correcteur d'orthographe en prime. •

Isabelle Rüf



Nouveau campus à Genève

Les aveugles pourront-ils bientôt voir, les sourds entendre, les paraplégiques marcher? C'est ce que promettent les spécialistes des neurosciences. La recherche en ce domaine bat son plein, en témoigne la récente ouverture, à Genève, d'un campus entièrement dédié à la recherche sur le cerveau.

L'ouverture du campus Biotech dans les anciens bâtiments de Merck Serono à Genève en est l'indice: une folle ferveur a pris les milieux universitaires et économiques pour la recherche sur le cerveau. Les synapses et connexions neuronales de ce dernier font briller les yeux lorsque les secrets qui s'y terrent sont évoqués. Le fonctionnement fondamental de notre métabolisme, les origines de certaines maladies, notre comportement humain même, tout cela pourrait être inscrit dans nos réseaux de neurones. Le projet Biotech a précisément l'intention d'éclaircir ces mystères.

Quatre grands acteurs sont à l'origine de ce nouveau pôle de recherche. Le consortium est formé de l'Université de Genève (UNIGE), l'EPFL, la Fondation Wyss et la famille Bertarelli, ancienne propriétaire de l'entreprise Serono, active dans la biotechnologie. L'UNIGE y envoie des délégations de chercheurs de différentes disciplines et l'EPFL déplace le Human Brain Project (HBP, *L'auditoire* n°213 et 218), qui vise à modéliser informatiquement le cerveau. La Fondation Wyss financera le centre éponyme pour la bio- et neuro-ingénierie, avec pour but le développement de nouvelles technologies. Enfin, la famille Bertarelli a voulu promouvoir un esprit de recherche dans les sciences de la vie sur l'arc lémanique, dans la continuité de celui de l'entreprise Merck Serono.

Profusion de protagonistes

Les scientifiques en présence proviennent de disciplines diverses. L'UNIGE a déplacé les recherches en psychologie cognitive sur le site l'année passée déjà et des biologistes et des informaticiens les ont ensuite rejoints. Les chercheurs du HBP tentent de modéliser les connexions neuronales et autres réactions chimiques tandis que des ingénieurs de l'EPFL transforment les nouvelles avancées des neurosciences en applications cliniques. Cette diversité reflète ce qui a été défini comme la convergence



NBIC: les nanotechnologies, la biologie, l'informatique et les sciences cognitives sont réunies pour faire dialoguer les apports de chaque domaine et créer une plateforme interdisciplinaire.

Stéphane Amato, docteur à l'Université d'Aix-Marseille, considère cette convergence comme bénéfique: «Elle permet la création d'espaces de dialogue entre domaines scientifiques parfois positionnés sur des zones un peu étanches pour créer du savoir intelligent.» Les milieux académiques sonnent à l'unisson et s'accordent sur la nécessité d'aborder le cerveau dans sa globalité sans essayer de le compartimenter.

Sur le campus se trouvent aussi des entrepreneurs qui côtoieront les chercheurs. S'ils y ont pris leurs quartiers, c'est bien dans l'espoir d'exploiter les résultats de la recherche fondamentale. Le directeur du centre Wyss, John Donoghue, révélait au *Temps* (15.10.14) son rôle de coordinateur pour transformer les découvertes sur le cerveau en outils neurotechnologiques au bénéfice de l'être humain. Faire à nouveau marcher des

paraplégiques serait une application possible des recherches effectuées au Biotech, ceci par l'étude des stimulations électriques envoyées par le cerveau dans la moelle épinière.

Fausse promises?

Bien que ces avancées technologiques ne soient plus uniquement une douce chimère de science-fiction, elles n'en restent pas moins une vision à long terme. Appliquer la recherche fondamentale à des fins médicales est un projet louable, mais il pourrait également n'être qu'une façon de légitimer les coûts de ces recherches. «Il faut, aujourd'hui, de plus en plus justifier les fonds alloués! On promet alors beaucoup, souvent à ceux qui en ont le plus besoin, les plus faibles. Ce serait bien d'être certain de pouvoir tenir les promesses...» commente Stéphane Amato. Au-delà des applications biomédicales possibles, les neurosciences pourraient contribuer à l'essor de nouvelles technologies, militaires ou commerciales par exemple (voir encadré). Des technologies plus difficilement justifiables. •

Elodie Müller

Un bouton d'achat dans notre cerveau

L'industrie publicitaire se frotte les mains: il serait possible de déceler dans le cerveau les mécanismes donnant envie au consommateur d'acheter. «Le neuromarketing est pour certains une panacée, puisque cette discipline promet de comprendre l'acheteur et son fonctionnement grâce aux divers mécanismes en action dans son cerveau», explique Julien Intartaglia, docteur et professeur à la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel et auteur d'un livre sur les techniques publicitaires. Même si le débat fait rage sur l'éthique de telles recherches, ces dernières n'en restent pas moins actuelles. Et elles projettent les ombres troublantes d'êtres humains transformés en consommateurs passifs.



Interview de Stéphane Amato sur www.auditoire.ch/224

Le Corbu se met au flexitarisme

C'est connu, l'étudiant kiffe le steak frites. Le Corbusier, cafétéria du bâtiment d'architecture de l'EPFL, tente pourtant l'impossible en lançant une offre végétarienne élargie. L'auditoire y a goûté. Et a apprécié.

Poétiquement baptisée Le Corbusier, la cafétéria du bâtiment abritant la faculté d'architecture de l'EPFL est gérée par la société Eureste. Sur place, c'est Sébastien Loué le chef des lieux, et il nous reçoit avec sympathie.

Un peu de chronologie

En comparaison de nos pénates où les moutons broutent, imperturbables, devant l'un des deux lieux où s'élaborent chaque jour les menus destinés à fournir l'énergie nécessaire à maintenir l'étudiant éveillé lors de sa dure journée souvent presque aussi longue que cette phrase, le campus de nos voisins polytechniques est doté d'un nombre phénoménal de cafétérias. Début octobre, la direction de l'EPFL contacte les différents gérants de ces lieux de ravitaillement quotidien et leur demande de réfléchir à l'éventualité de

développer l'offre végétarienne. Le Corbusier se montre le plus audacieux, à travers la personne de Sébastien Loué. C'est l'unique établissement à répondre à l'appel par l'affirmative.

L'étudiant, éternel insatisfait

Si le projet de départ était de proposer une offre exclusivement végétarienne, le gérant déchant vite. Présent sur le campus depuis mars 2014, il commence à comprendre que la masse estudiantine représente probablement le public le plus difficile à satisfaire en matière de nourriture. Il faut que ce soit savoureux, varié et surtout bon marché; et que ça tiennent la concurrence face à la Migros d'en face. Difficile quand on tente de travailler avec des produits frais, de qualité et de proximité.

Sébastien Loué met alors en place un

buffet exclusivement végétarien, où l'on paie son assiette au poids. Ce sont principalement des chefs étrangers – un Indien et un Libanais, celui du restaurant Obeirut à Lausanne –, qui s'en occupent. En parallèle, il engage un «vrai» pizzaiolo et maintient un menu «type», du genre poulet-frites, qui fonctionne toujours. Mais il ne faut pas se leurrer, les chiffres ont quand même légèrement baissé depuis l'introduction de l'offre flexitarienne. Comme quoi, qui dit jeune ne dit pas forcément ouvert d'esprit.

Pour notre part, nos papilles ont été plus que ravies de la dégustation. Non seulement le choix est très étendu – c'est l'avantage d'un buffet –, mais en plus les goûts sont inhabituels, entre autres grâce aux multiples épices apportées par le chef d'Obeirut, et réellement délicieux.

Si les végétariens seront satisfaits de ne point y trouver de cadavre, les autres seront probablement heureux de découvrir dans leur assiette une nourriture différente des traditionnels plats de café. Sébastien confie d'ailleurs que certains carnivores convaincus – à commencer par lui-même – se laissent fort souvent tenter par une assiette végétarienne lors de leur déjeuner quotidien. Faites le pas: manger des légumes n'a jamais tué personne. •

Séverine Chave

Quelques chiffres

Végétarien : environ 100 couverts/jour
Menu à 8.- : 250 - 300 couverts/jour
Pizza : 80 couverts/jour
Menu brasserie : 200 couverts/jour

Métamorphose au Cabanon

Ce semestre, vous l'aurez peut-être remarqué, l'espace d'exposition du Cabanon (Espace pour l'art contemporain à l'Université de Lausanne) est demeuré vide de toute œuvre d'art. Mais alors, que se passe-t-il dans l'association d'étudiants?

L'art contemporain est-il mort à l'Unil? «Bien au contraire!», répond Valentina d'Avenia, présidente nouvellement élue du Cabanon. Le 25 novembre dernier, lors de leur assemblée générale, un vent de changement s'insufflait parmi la douzaine de personnes présentes. L'arrivée récente de plusieurs membres et de leurs idées fraîches a entraîné une mue de cette association. Si le débat sur la nouvelle organisation du Cabanon se fera à l'abri de nos oreilles journalistiques, de nouveaux postes furent créés ce jour-ci.

D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous?

La réunion du jour tournait autour de l'organisation concrète du groupe et sur la manière d'attribuer à chacun une tâche correspondant à ses compétences et ses envies. En effet, l'organisation d'une exposition occasionne de nombreuses tâches, telles que la recherche de fonds pour mener à bien les projets, l'événementiel ou encore la

communication afin de les promouvoir, et enfin la logistique, chaînon pratique de ce complexe rouage.

Au-delà de cet aspect, le but était bien d'engager la réflexion sur la direction à prendre à l'avenir. La recherche de professionnalisme et de qualité des expositions restera, à l'avenir, associée au projet formateur d'offrir une première expérience de curateur à un étudiant en histoire de l'art. Après cinq ans d'existence, l'évolution de l'association commence, par ailleurs, à être documentée grâce à la création d'une revue de presse répertoriant tous les articles parus à son sujet depuis sa création. De plus, une réflexion sur leur identité visuelle est également abordée et les propositions concernant les affiches et les logos fusent. S'inscrire dans la continuité ou tout changer? Telle est la question qui demeure encore ouverte à la fin de la réunion.

Des collaborations inédites

Si le Cabanon est en pleine refonte interne, il tisse également de nouveaux



Le nouveau comité du Cabanon.

liens vers l'extérieur. L'association collabore actuellement avec l'association de la section de français Archipel et accueille dans ses murs le vernissage de leur 37^e numéro, *Affoler la langue*, sur les écrits bruts. De nouvelles coopérations devraient encore voir le jour, notamment avec l'association

d'étudiants en histoire de l'art Paragone, en lien avec leur plateforme web. L'avenir du Cabanon nous promet un foisonnement de projets inédits qui ne demandent qu'à être concrétisés et suivis! •

Lorenza Antognini

Venus d'ailleurs, ensemble ici

Premières impressions des étudiants et étudiantes en échange à leur arrivée dans notre doux pays. Par les étudiants et étudiantes du cours Tandem de l'Ecole de français langue étrangère (prof. Myriam Moraz).

Aller à vélo

Je viens du nord; de là où le paysage est aussi plat qu'un disque, de là où le vent souffle sans arrêt et de là où on va toujours à vélo. S'il pleut on met une parka et des pantalons contre la pluie (je sais, ce n'est pas très beau, ni sexy; mais on est habitués à cette tenue en vogue). Si quelqu'un nous vole notre vélo, on en achète directement un nouveau pour qu'on puisse y aller le lendemain. Et si on doit rouler contre un vent trop fort, on prévoit d'avoir besoin de plus de temps. Même si les conditions à Lausanne sont complètement différentes et que je suis toujours en nage, je vais à vélo!

«Je viens du nord; de là où le paysage est aussi plat qu'un disque»

Les habitants ne le comprennent pas du tout. Une fois je suis allée de Renens à la piscine de Mon-Repos (oui je sais, ce sont 5,5km et une dénivellation de 100 mètres). Peu avant l'arrivée j'ai dû stopper au feu rouge. Mes muscles tremblaient, des gouttes de sueur coulaient sur mes joues. Un automobiliste a ouvert sa fenêtre uniquement pour demander: «Vous venez d'où?» Il a éclaté de rire en entendant ma réponse.

(Annika, Allemagne)

Pourquoi est-ce si long aux urgences

Cette année, j'ai été très malade, une fois. Donc j'ai décidé d'aller à l'hôpital. D'abord j'ai parlé avec un infirmier et 4 heures après (!) j'ai pu voir un médecin.

Chez moi (en Iran) si quelqu'un entre aux urgences, cinq minutes plus tard ou même avant, il peut parler avec un médecin, j'ai donc demandé à une amie qu'elle m'explique.

Pour toute personne arrivant aux urgences, une infirmière évalue son état



de santé et détermine le degré d'urgence. Selon le problème, la personne peut être envoyée en salle de consultation ou renvoyée à la salle d'attente. C'est pourquoi une personne âgée qui a mal à la tête attendra davantage qu'un adulte avec une main cassée...

(Haniyeh, Iran)

La Suisse et le Japon, similaires et différents

L'année 2014 est l'année commémorative pour la Suisse et le Japon. Il y a 150 ans, la Suisse et le Japon ont conclu le premier traité entre deux pays et établi des relations diplomatiques. On dit que la Suisse et le Japon sont similaires dans quelques aspects. Tous les deux sont des pays avec beaucoup de montagnes. Ils ont des réseaux de chemin de fer partout dans le pays. Les Suisses et les Japonais sont ponctuels. On peut boire de l'eau directement au robinet. Mais évidemment il y a aussi beaucoup de différences entre ces deux pays. La chose qui m'a le plus étonné, c'est le problème des langues. Bien sûr, avant

de venir en Suisse je savais que quatre langues se parlent en Suisse, mais je ne savais pas exactement comment les gens habitent dans ce petit pays avec quatre langues différentes. Excepté le romanche, les trois langues officielles sont écrites sur toutes les enseignes, par exemple, la billetterie de la gare, tous les articles de Migros, les documents de la commune etc. En fait, il n'y a que les indications en français, en allemand et en italien (mais pas en anglais!) sur les documents de la commune pour obtenir la carte de séjour et j'ai rempli ces documents avec mon dictionnaire, à grand-peine. Peut-être que c'était ma tâche la plus difficile de mon séjour en Suisse. (...)

(Hideaki, Japon)

Relations publiques

Depuis que j'habite en Suisse, j'ai remarqué beaucoup de différences entre la culture ici et à Londres. Bien que les Suisses soient très sympas et assez ouverts, j'ai trouvé les francophones en général un peu stricts si on ne suit pas

leurs règles. En Australie et en Angleterre c'est normal de bavarder un peu avec les gens qui travaillent dans le 'customer service' et de ne pas recevoir un regard étrange. En outre, c'est normal de boire dans le train/bus. En Suisse, ce n'est pas exactement comme ça.

«J'étais seul dans la conversation»

Il y a deux semaines, j'ai pris le bus à l'Unil et en montant, j'ai commencé à bavarder avec le conducteur, mais «avec» n'est pas juste, «à» conviendrait mieux pour décrire ce qui s'est passé, car j'étais seul dans la conversation. Je lui ai demandé «vous passez une bonne journée?» Il a regardé la bouteille de bière dans ma main, m'a lancé un regard noir, et n'a pas répondu. J'étais un peu choqué et j'ai pris ma place dans le bus. Il y a deux jours, j'ai pris le même bus, et à ma grande surprise, c'était le même conducteur qu'avant. J'ai pensé en moi-même «pourquoi ne pas essayer encore une fois», et je lui ai demandé s'il avait fait beaucoup de choses pendant le week-end... (oui avec un sens de l'ironie). Il n'a pas répondu et je me suis assis. Mes potes et moi avons bavardé beaucoup pendant le trajet (peut-être un peu trop fort) et chacun de nous avait une bière à la main. Tout d'un coup, le conducteur a arrêté le bus et m'a demandé de descendre. Je suis descendu tout de suite, et j'ai fini le reste du trajet à pied. Heureusement, j'avais une bière pour me tenir compagnie.

(Richard, Australie) •



Retrouvez tous les autres textes sur www.auditoire.ch/224



Etudier le sport, c'est pas donné

Tous au taï-chi Chuan!

Une récente enquête de la FAE pointe du doigt le poids des coûts liés directement aux études, et en particulier pour les étudiants en sciences du sport. Quelles sont les raisons de ces coûts et quels sont les avis des étudiants et de l'institut? Eclairage.

Outre les taxes semestrielles, la plupart des étudiants de l'Unil doivent subir des dépenses relativement importantes liées à leur choix de cursus, telles que l'achat d'ordinateurs, d'équipements spécifiques, des frais liés à un stage ou encore à des camps obligatoires. En particulier, ce sont les étudiants en sciences du sport qui dénoncent ces coûts. Selon les répondants au questionnaire distribué par la Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE), le montant total des dépenses additionnelles liées à ce bachelor s'approcherait des 4700 francs.

Ce qui coûte cher

Questionnés sur le sujet, les étudiants en sport citent, par exemple, le hockey et l'escalade nécessitant un équipement dont ils ne disposent pas forcément et qui coûte cher. Cela est d'autant plus onéreux que les étudiants recherchent du matériel de qualité: «Tu fais une discipline, tu veux l'enseigner après, donc tu ne veux pas du matériel d'amateur.» Outre les différentes pratiques, ce sont aussi les camps sportifs obligatoires qui sont coûteux, et particulièrement les camps d'hiver. Leur prix s'élève à environ 500 francs, sans compter la location ou l'achat du matériel qui va avec. Par ailleurs, pour les étudiants qui n'ont pas l'habitude de skier ou de snowboarder, un entraînement préalable est aussi à prendre en compte.

Des coûts supportables pour tous?

Tous ces coûts peuvent vite peser sur le budget des étudiants. Qu'en pensent les principaux concernés? «C'est galère, surtout quand tu dois refaire, et donc repayer un camp de neige à cause de notes insuffisantes.» Un autre étudiant ajoute: «Oui, c'est cher et tous les étudiants n'ont pas la chance d'être financés par leur parents.» Pour beaucoup, un

Herli

LES ÉTUDES EN SPORT SÉRAIENT HORS DE PRIX

POMPES À FRIC



boulot à côté des études vient couvrir une partie des frais. Pour Elliot, étudiant de bachelor, c'est aussi avec les «bons pistons» que l'on s'en sort: «Il faut un peu se démerder, se renseigner sur les déstockages, les soldes et s'arranger avec d'autres étudiants.» Cela est-il vraiment suffisant? On peut se demander si des mesures sont prises par l'institut pour aider les étudiants en science du sport. Interrogé par *L'auditoire*, le directeur de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), Grégoire Millet, assure qu'ils font leur maximum pour minimiser les coûts. Par exemple, pour les camps de ski, des arrangements avec des stations de ski sont conclus.

Une diversité de pratiques qui constitue un atout

Reste à savoir si les diverses pratiques obligatoires sont nécessaires et justifiables. En ce sens, les camps de sport de neige ne devraient-ils pas être rendus facultatifs pour éviter des frais astronomiques à des étudiants qui n'ont pas les moyens de ce luxe? Pour le directeur de

l'ISSUL, «le ski est une composante essentielle du sport en Suisse, non seulement pour les futurs enseignants qui devront encadrer des camps d'hiver, mais aussi pour ceux qui se destinent à des carrières dans l'entraînement ou le médical». Il souligne également que, bien conscient des coûts pour les étudiants, l'institut fait cependant le choix pédagogique de maintenir la plus grande variété possible de pratiques. En effet, pour l'institut, cette diversité constitue un atout par rapport à d'autres universités. Selon Grégoire Millet, au Congrès annuel des sciences du sport, lors duquel les différentes universités suisses proposant une formation en sport sont représentées, on remarque, ces derniers temps, que plusieurs universités ont décidé de réduire leurs pratiques à l'essentiel. Dans ce sens, Lausanne se démarque par son offre exceptionnelle. Coûts en sciences du sport, un mal nécessaire pour la qualité du cursus? Nécessaire peut-être, problématique assurément. •

Pour vous, nous avons troqué notre repas du jeudi contre une séance taï-chi. A vous de juger!

Le taï-chi Chuan est décrit comme un art martial permettant d'intégrer des «bonnes habitudes» de mouvements et d'apprécier son corps qui est «la chose la plus précieuse que nous possédons». A tous ceux qui considèrent leur corps comme le docile moyen de locomotion de leur précieux cerveau et lui infligent fréquemment des doses intolérables de substances diverses, venez lui accorder un peu de bienveillance! Des affaires de rechange ne seraient pratiquement pas nécessaires. En effet, des habits qui permettent de faire des gestes amples sont importants, mais personne ne risque de suer à grosses gouttes; même l'enseignant donne son cours en jeans et T-shirt! On commence avec un échauffement suivi de l'apprentissage de mouvements qui, mis bout à bout, forment une chaîne cohérente d'attaques et de défenses. En effet, le taï-chi, malgré son aspect posé, mélange souplesse, rigidité et combat. «C'est un sport issu du yin yang», répète l'enseignant qui traduit en chinois tous les gestes qu'il montre.

Un sport issu du yin yang

Ces derniers ressembleraient presque à un guide animalier: le saut du fauve, séparer la crinière du cheval sauvage et autres allusions à l'oiseau, au serpent et au zoo dans son entier. De quoi être en harmonie avec le règne animal dont les uniques représentants que vous croisez habituellement se prélassent sur votre canapé ou broutent l'herbe universitaire. Enfin, on garde une bonne impression de cette pratique plutôt relaxante et agréable. •

Sur le campus

Événement	Lieu	Date
Cérémonie de remise des diplômes de bachelor 2014 HEC	Amphimax 350-351	11 décembre
Les doctoriales de l'UNIL 2014	Anthropole 1129	16 décembre
Projection d'«Agatha et les lectures illimitées» de Marguerite Duras	Unithèque 4215	16 décembre
Mine de Noël	Omniprésence	24 décembre (et plus si...)
La rémunération des dirigeants en droit suisse de la société anonyme	Internef 126	26 janvier
Flaubert ou l'orientalisme en crise (S. Moussa)	Anthropole 3148	17 février
Saints au nord de l'Italie (XVe-XVIe siècles) I : Vies et lectures	Unithèque 511	27 février

En ville

Événement	Lieu	Date
Le bal de Noël - la crème de la crème organisée par les facultés de l'Unil et de l'EPFL	La farandole des clubs lausannois	18 décembre (ouverture à 23h)
Festival Lausanne Lumières	14 projets installés au centre-ville	21 novembre - 31 décembre
Nocturnes à Lausanne (pour les cadeaux de dernière minute)	A... Lausanne	17, 19 et 23 décembre
Noël des Alpes au lac d'Annecy, patinoire, animations, bals, ateliers floraux, concerts, danses, spectacles, marchés de Noël et illuminations de la façade de l'Hôtel de Ville	Annecy	28 novembre - 4 janvier
Disco sur glace	Patinoire des Vernets à Genève	13 décembre et 7 février
Noël en décembre, danse sur la terrasse de 21h à minuit	Bains des Pâquis, quai du Mont-Blanc, Genève	1 ^{er} - 31 décembre
Nouvel-An	Dans ton slip (rouge)	31 décembre - 1 ^{er} janvier



Happy hours à la bibliothèque
Pendant les vacances... haha
La Banane

Vous êtes à la bourre pour vos examens, projets et autres séminaires? L'Unithèque, dite la Banane, vous accueille dès maintenant et jusqu'à votre prochain burn-out, avec ses horaires prolongés.

De 8 à 23 heures, venez quotidiennement tenter de vous concentrer au son des trompettes Kleenex, pendant que votre famille se prélassera sur des transats Rivella entre deux pistes à Thyon 2000. •

FU



Lausanne Lumières
Du 21 novembre au 31 décembre
Lausanne

Par ces jours qui se raccourcissent, vous avez sûrement déjà eu l'occasion de croiser diverses installations lumineuses aux quatre coins de la ville. Au nombre de quatorze, elles illumineront la ville jusqu'au 31 décembre, dans le cadre du Festival Lausanne Lumières.

C'est la troisième édition de l'événement, qui réunit des créations d'artistes suisses, français, allemands et finlandais. •

FU



Métiers d'art du terroir

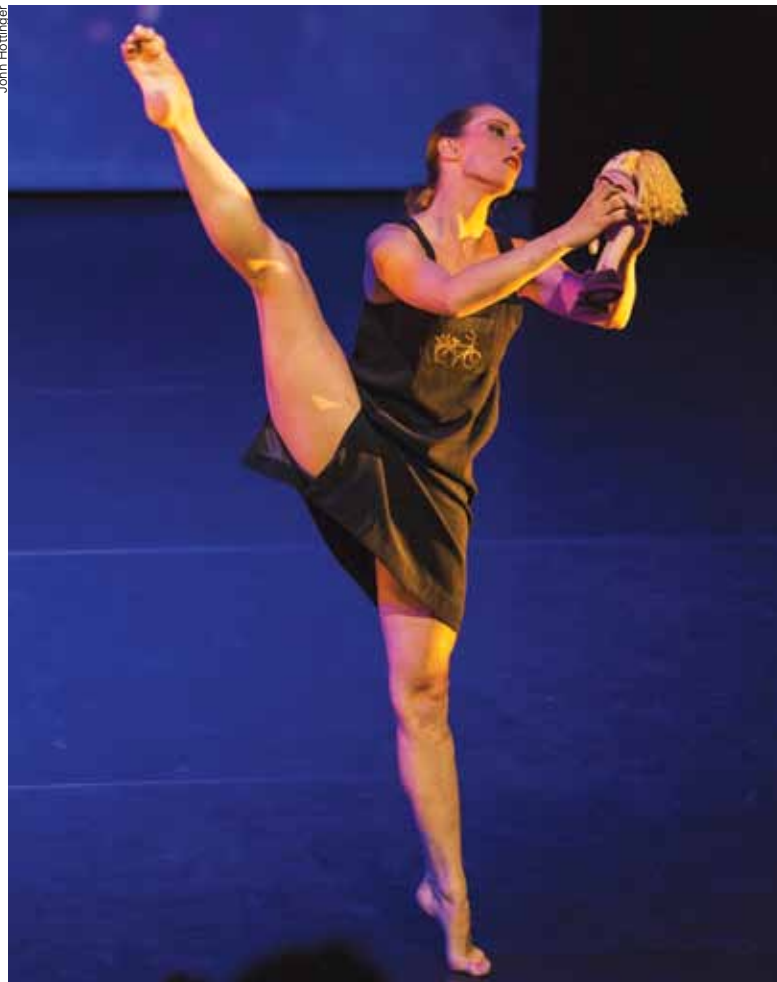
Danser, malgré tout

Membre du Béjart Ballet il y a quelques années, aujourd'hui danseuse au sein de la compagnie Igokat, professeure et directrice-adjointe de ce même centre, Julie Lamby nous raconte son métier et son parcours.

Tout le monde ne le sait pas, mais Lausanne est la capitale suisse de la danse. Son rayonnement est même d'importance internationale. La cause de cela? La présence notamment du Béjart Ballet (BBL), de son école et du Prix de Lausanne, lequel chaque année, depuis plus de quarante ans, offre des opportunités exceptionnelles à de jeunes talents. Julie Lamby a eu la chance de bénéficier de ce climat favorable. Toutes ces institutions auront été décisives dans sa carrière de danseuse. Originaire de Belgique, elle est, enfant, une petite fille introvertie et découvre la danse classique lorsque sa mère décide de «redresser tout ça, épaules et pieds en dehors». Elle enfle donc ses premiers chaussons, malgré un enthousiasme qui se dirige plutôt vers la natation. Au collège, à l'heure de choisir une option spécifique, elle suit les conseils de sa professeure de danse, qui a remarqué son talent et s'inscrit dans une filière danse-études. Néanmoins, la passion se fait attendre, la perspective de la danse classique réduite aux tutus et aux contes de fées ne lui suffisant pas.

La révélation Béjart

Elle a quinze ans lorsque, alors en tournée, le Béjart Ballet s'arrête à Liège. Elle se rend à une représentation et découvre une approche nouvelle de la danse. «J'ai vu Kathryn [n.d.l.r.: K. Bradney, la codirectrice d'Igokat] danser un pas de deux, et ce fut un déclic. De ce spectacle, je ne me souviens que de cela.». Julie est désormais décidée à faire de la danse son métier. Elle participe en 1999 au Prix de Lausanne, jusqu'en quarts de finale, et profite d'être dans la ville de Rudra Béjart pour y auditionner. Au moment des résultats, elle n'entend pas son numéro et se retire. C'est lorsqu'elle s'apprête à partir qu'on vient la rappeler, on avait oublié de la sélectionner. La dernière étape de l'audition se termine sur une note positive. Sa formation de rudriste débute à la rentrée suivante.



Julie Lamby lors d'une représentation d'Igokat.

«J'ai pu voyager dans des endroits où je ne me serais jamais rendue. Japon, Chine, Russie, Thaïlande... et à l'époque nous étions beaucoup, on dansait des œuvres telles que le *Sacre* comme des créations spéciales pour Rudra.»

Un début de carrière sur les cha-peaux de roue

Les deux ans d'école passent, et la question du travail se pose. Décrocher un contrat dans une compagnie est primordial, sans quoi elle peut pointer au chômage. Malgré les réticences de l'école, Julie se rend à des auditions au dehors, ne pouvant

se résoudre à attendre un éventuel contrat au BBL les bras croisés. Elle est donc acceptée au sein d'une compagnie bruxelloise. Julie part ensuite en tournée avec l'école-atelier, qui sera plus tard rejointe par la compagnie principale, en Italie. Elle y danse avec Rudra mais est aussi distribuée au sein des représentations du Ballet. La direction tarde cependant à lui parler d'embauche. Alors que ses affaires sont prêtes pour repartir en Belgique, Béjart lui annonce finalement qu'elle est engagée dans la compagnie.

En possession du précieux sésame, elle fait ses débuts en tant que

danseuse professionnelle au BBL. Très vite, on la distribue et lui confie de nombreux remplacements. Elle danse beaucoup et ne vit, comme toute la troupe, que pour ça. «Les danseurs ont tendance à rester entre eux, ne pas forcément se mêler aux personnes normales...» dit-elle. Après deux ans passés dans la compagnie, Julie a l'impression de tourner en rond. Elle a soif de nouvelles choses, hors du domaine dans lequel elle baigne et se rend compte que le fonctionnement de la troupe ne lui convient pas: elle décide de partir.

De nouveaux horizons

Une année durant, elle ne remet pas les pieds dans un studio. Mais peu à peu le désir de danser la reprend. Alors qu'elle mène une vie radicalement différente, elle recommence à prendre quelques cours à Lausanne, ville qu'elle n'a pas quittée par amour; mais surtout, elle recroise Igor Piovano et Kathryn Bradney, qui viennent d'ouvrir leur école, Igokat. Elle les rejoint en tant que professeure. Au fil des ans, elle assume de plus en plus de leçons, devient directrice-adjointe et danse dans la compagnie, formée en 2008. La troupe d'Igokat comprend moins d'une dizaine de danseurs et danseuses, pratiquement tous issus du BBL. Et s'ils assurent des représentations privées, ils présentent aussi un spectacle annuel, en parallèle de leur activité de professeurs de l'école.

La vie de danseur est difficile et souvent «les gens demandent quel est notre vrai métier à côté de la danse», confie Julie. Ajoutez à cela que la concurrence est rude à Lausanne: hormis le BBL, la cie. Philippe Saire ou Le Marchepied y occupent une place respectée. Malgré tout, Julie Lamby vit de son art. Et si les obstacles sont nombreux à la réussite d'une telle carrière, cela en vaut assurément la peine. En témoigne l'abondance d'écoles et de compagnies dans la région. •

Fanny Utiger

Témoin de son temps

Le 20 octobre dernier, le photographe zurichois René Burri (1933-2014), que l'on connaît avant tout pour ses portraits, nous quittait à l'âge de huitante et un ans. *L'auditoire* souhaitait revenir sur la carrière de ce grand homme.



La carrière de René Burri semblait toute tracée dès son enfance. Le cliché qu'il prend de Winston Churchill dans les rues de Zurich, alors qu'il n'a que treize ans, restera l'une de ses photographies les plus célèbres. Il sort diplômé de l'Ecole des arts appliqués de Zurich en 1953 et s'intéresse dans

un premier temps au cinéma documentaire. Plus tard, il tire un des portraits les plus connus de Che Guevara, le regard pensif, fumant un énorme cigare. Suivront, entre autres, les guerres de Corée et du Vietnam, lors desquelles il tente de prendre du recul en ne photographiant aucun cadavre: il

veut montrer la tragédie humaine qu'est une guerre en y appliquant toujours une dimension artistique.

Puis il couvre des événements de la vie quotidienne, mais jamais anodins, comme cette photographie d'un couple noir dans une voiture après leur mariage à New York, durant la ségrégation, en 1959. La même année, il intègre la célèbre agence photographique Magnum, dans laquelle il côtoie d'autres grands noms de la photographie comme Henri Cartier-Bresson. Il apprendra énormément de ce dernier et cette rencontre décuplera sa passion pour la photographie.

Un patrimoine exceptionnel

René Burri parcourt le monde avec son appareil Leica, qu'il décrit comme son troisième œil, afin de capturer les

différentes facettes de la vie humaine et de la société. Il va sans dire qu'il est un des témoins les plus reconnus de la seconde moitié du 20^e siècle. Il laisse ainsi derrière lui un patrimoine artistique impressionnant dont nous autres Lausannois profiterons particulièrement, puisque le Musée de l'Elysée est le dépositaire de son œuvre. Il héberge la Fondation René Burri, créée en juin 2013, dans le but de préserver et de pérenniser le travail du photographe. Trente mille œuvres y ont ainsi été déposées pour une durée de vingt ans avec un contrat renouvelable. Aussi, une exposition à ciel ouvert est prévue pour l'année prochaine à Lausanne. Le photographe peut alors reposer en paix. •

Francesco Ruffino

Thomas Wiesel, entre académie et humour

Avant son spectacle, le 20 novembre dernier, Thomas Wiesel a appréhendé la scène du Lido Comedy & Club tel un étudiant. L'ancien bachelier de la faculté de HEC prend petit à petit le goût de sa nouvelle vie et le démontre fièrement sur scène.

Engagé dans un parcours académique atypique, Thomas a finalement trouvé sa voie, car c'est bien grâce à l'Université qu'il a réussi à faire de l'humour, son gagne-pain quotidien: «A l'Unil, il y a cette particularité d'être sans cesse livré à soi-même et de devoir s'autodéterminer, et cela m'a permis de me rendre compte que je ne voulais pas rester bosser dans un bureau pendant trente ans. Quand je peux parler aux étudiants de ma carrière, ça me fait marrer parce que je suis un peu l'exemple à ne pas suivre. À quoi m'ont servi mes études? À rien.»

L'humour, un métier stable ?

Thomas est un jeune garçon passionné par les planches qui n'avait, au temps où il s'adonnait aux slams et aux études commerciales, pas beaucoup de débouchés sûrs. Ce n'est qu'après le Banane Comedy Club,

organisé par Fréquence Banane, que le jeune homme concrétise son rêve. Mais la question de la stabilité financière se pose: «Il y a encore beaucoup de monde qui me demande quand est-ce que je retourne dans un parcours plus traditionnel, car ils pensent que l'humour est moins prometteur, moins bien payé par rapport à la finance. Alors que, pour moi, c'est clairement supérieur et je n'ai aucune envie d'y retourner [à l'Unil]. C'est un peu les meilleures années de ma vie et en même temps je ne les regrette pas.»

Thomas, Nathanaël et le stand-up

Nathanaël Rochat & Thomas Wiesel constituent sans doute l'un des duos les plus en vogue en Suisse romande. Le premier, faisant l'apologie de la mollesse théâtrale, le second, bien au contraire, disposant d'une énergie captivante: le mariage entre les deux



styles permet au public de goûter à une variété humoristique inédite. Mais le travail est loin d'être terminé pour le jeune vainqueur de la première édition du BCC. Si la puissance comique est indéniablement présente, son spectacle souffre encore d'une structure bancale. Entre actualités mondiale et

de proximité, le fil rouge n'est que peu démarqué dans son stand-up. Mais le temps joue en sa faveur, et avec l'aide du brillant Rochat, Thomas Wiesel a encore tout le loisir de faire de son talent le métier dont il rêve. •

Yves Di Cristino

Le plus *cool* des festivals

Antigel, le festival de musique et de danse genevois qui prône l'insolite et le décroisement artistique, revient cet hiver pour la cinquième fois, du 24 janvier au 8 février.

Antigel est en quelque sorte l'antifestival par excellence. Il s'agit bien d'un festival, simplement ce dernier renverse les caractéristiques qui font un festival habituel (un peu comme fait l'antifolk avec le folk). Pourquoi cela? D'abord à cause de la période dans laquelle il s'inscrit, qui lui vaut son nom. Fin janvier, début février – il ne faut pas avoir froid aux yeux pour organiser une manifestation de la sorte en plein hiver, quand tous les autres ou presque attendent les beaux jours pour inaugurer leur open air.

L'antifestival par excellence

Dispatché

Ensuite, il y a la géographie d'Antigel. Si la plupart des festivals cherchent à centraliser les spectacles qu'ils proposent de sorte à définir un périmètre qui leur appartient, le festival genevois,

lui, fait tout le contraire, et étale sa scène sur une superficie de 292 km². C'est là tout le projet de l'événement: investir la ville mais aussi les plus petites communes du canton, venir vers une partie du peuple tout en forçant l'autre à se déplacer, à explorer la région. Ce n'est pas tout. L'originalité d'Antigel réside également dans les types de bâtiment dans lesquels il s'immisce. Ainsi verra-t-on des concerts, des performances et de la danse dans des lieux tels qu'une piscine, un vélodrome, une usine, un entrepôt, un pont, ou une salle de concert, parfois. L'art de transformer toute architecture en scène, en *dance-floor*, et même en cafétéria, puisque l'édition 2015 met un accent particulier sur la gastronomie locale. Des brunchs et des banquets conviviaux seront l'occasion de déguster les mets des différents terroirs.

Le festival, à côté des spectacles à proprement parler, invente bon nombre de concepts de soirées

originales et interactives, où il peut être question de sport, de ballade, de baignade ou simplement de bière.

L'équipe d'Antigel s'est faite copine avec la Gravière, salle de concert située dans le quartier des Acacias à Genève, et s'est déjà associée à celle-ci pour organiser des pré-events et établir le centre névralgique du festival en 2014.

Le festival étale sa scène sur une superficie de 292 km²

Ces lieux spéciaux donnent bien sûr naissance à des projets spéciaux que l'on vit nécessairement comme des expériences spéciales, et un peu sportives. Une soirée à Antigel, c'est toute une aventure (surtout pour les Vaudois et autres étrangers): cela implique de se déplacer dans des endroits improbables, voire de se perdre légèrement.

festi val antigel
23.1-8.2

Pour les événements qui ont lieu en plein air (il y en a), il faut bien s'habiller. Dans tous les cas, il faut sortir de l'hibernation post-examinale. Un effort qui en vaut la peine: aller à Antigel, c'est vivifiant. Une bonne résolution à prendre pour l'année 2015.

Extraits de programmation

Bien sûr, la programmation a son importance, le festival ne misant pas que sur sa structure particulière. Lors des éditions précédentes, Antigel a reçu des artistes mondialement reconnus tels que Patti Smith, Pete Doherty, Cat Power et Philip Glass. Il est aussi une bonne occasion de découvrir en live des musiciens ou des groupes plus alternatifs.

Musique: Mogwai, TV on the radio, Tindersticks, Tricky, Fink, Ghostpoet + Dels, DJ Shadow + Cut Chemist, Earth, Feu! Chatterton, Chassol, Dean Blunt, Père Ubu, Cold Specks, Nisennenmondai, Toumani & Sidiki Diabaté, Bombino, Lubomyr Melnyk, TR/ST, Stewart Walker, Land Observations, Sekuioa, Tom Hickox, Francisco Lopez, Pierre Bastien, Xylouris White.

Danse & performance: Christian Rizzo (*D'après une histoire vraie*), Erik Truffaz et Gregory Maqoma, Raimund Hoghe (*An Evening with Judy*), Lisbeth Gruwez (*Ah/HA*), Rudi van der Merwe & Béatrice Graf (*Trophée*), Daniel Hellmann (*Full Service*), Yann Marrussich (*Les Aviateurs*), Will Dorner (*bodies in urban spaces*). •

Jeanne Guye

Plus d'informations sur
www.antigel.ch



L'Igloo, bar éphémère du festival à la Gravière en 2014.

Chroniques Deluxe

Musique, cinéma, littérature, bande dessinée, sites internet... *L'auditoire* vous propose à chaque numéro de découvrir quelques perles rares. De la culture à consommer sans modération.

Le retour de Jeanbaba

Il y a deux ans, la Compagnie Slalom lançait l'idée d'un concept où le théâtre et l'improvisation coexisteraient en harmonie. C'est ainsi que naquit le «Molière improvisé».

Et si l'on ressortait du placard les bons vieux clystères? Et si les bas de soie remplaçaient les vieux jeans troués? Et si, pour une soirée, vous remontiez en un claquement de talons à l'époque de cet homme de génie que fut Molière? Comme s'il n'était pas trépassé...

Jouer un spectacle en y intégrant le répertoire de Poquelin, c'est ce à quoi la Compagnie Slalom s'est essayée. A travers un spectacle d'une heure et demie totalement improvisé, elle fait (re)vivre sous vos yeux un Harpagon dépouillé de sa cassette, une Nicole des plus insolentes ou un Tartuffe touché d'un coup par la grâce divine. Une comédie moliéresque en somme, où tout est possible, puisque ce sont vos choix au début du spectacle qui guideront les artistes. En effet, vous aurez la lourde tâche d'imposer les rapports qu'entreprendront trois comédiens, ainsi que deux catégories sociales et deux traits de caractère qui devront apparaître dans le spectacle, tout ceci pour la pièce du soir que l'on n'a encore jamais vue et que l'on ne reverra jamais.

Puis laissez-les virevolter de quiproquo en quiproquo, jusqu'au dernier acte qui ne sera pas toujours sans surprises. Le rire aux lèvres, la dentelle aux poignets, la bourse à la ceinture et la main sur le cœur, le Molière improvisé vous attend. Ils viennent de jouer en novembre à La-Chaux-sur-Cossonay, mais d'autres dates suivront. Tenez-vous informés!

– Permettre à des comédiens du XXI^e siècle d'imiter ignominieusement notre grand Poquelin!

– L'imiter... ou lui rendre hommage? •

Jérémy Berthoud

Le pasteur détourné

Cette année, *L'auditoire* dépoussière sa bibliothèque romande et vous présente les livres qui ont fait des remous dans le Léman. Aujourd'hui, Yves Velan, *Je* (1959).



«Nyon est la première ville qu'on rencontre entre Genève et Lausanne, en un point où la route longe le lac.» La première phrase berce. Mais nous sommes en 1959: les règles du jeu romanesque sont en train de changer. *Je* marque un tournant dans les lettres romandes.

Jean-Luc Friedrich est pasteur à Nyon. Entre Victor, son seul ami, athée et communiste, et Dovat, l'autre pasteur, qui «assène le bien», Friedrich est rongé. Il souffre et pêche sous le regard de Dieu, sous celui de Mme Crétenet, sa gouvernante, et sous celui de la communauté, *la ville* (avec les italiques). Sa vie publique – rendre visite aux paroissiens, accompagner un mourant, apaiser les conflits – est doublée d'une vie intérieure qui s'apparente à une longue torture. Juché sur le gril de sa conscience, il y rôtit sans discontinuer, à Nyon comme à Lausanne, dans sa chambre comme au service militaire. Sa devise: «Il ne faut perdre aucune occasion de se faire souffrir.» Il use d'un mot pour nommer son mal: la DISGRÂCE (avec les majuscules).

Les tiraillements du bon pasteur Friedrich cristallisent dans deux domaines délicats. La politique,

d'abord: le communisme tue Dieu, mais le fascine. Après avoir assisté à une réunion des «camarades», il craint de passer, aux yeux médisants de la ville, pour «le pasteur rouge». L'autre tentation, c'est celle du sexe. Friedrich est vierge. Dans une scène d'anthologie, il se retrouve en pleine nuit livré au désir. Il tente désespérément d'y résister, mais ses mains vagabondent. De cette masturbation qui ne dit jamais son nom, il s'en voudra longtemps. Ça ne l'empêchera pas, «pour être normal», d'aller voir une prostituée.

Lorsque son premier roman paraît au Seuil, Yves Velan n'est pas un inconnu en Suisse romande. Fondateur de la revue littéraire *Rencontre*, critique, enseignant, Velan est aussi, jusqu'en 1957, membre du Parti du Travail – d'autres diront: communiste. Dans son livre, il fait advenir à Nyon l'ère du soupçon. Soupçon sur soi: qui est «je», cette conscience qui se torture, que doit faire Friedrich pour se racheter, et y penser – à se racheter –, n'est-ce pas déjà du vil calcul, la main de Satan, et n'est-il pas indigne de même Lui poser la question? Soupçon sur la langue: plus le texte avance, plus la syntaxe épouse l'interiorité complexe du narrateur qui s'interrompt, se marche dessus, se corrige, se confesse et se contredit. Les multiples niveaux de conscience se superposent, de descriptions faussement objectives en dialogues tronqués et extraits de journal intime tout bourrelés de scrupules.

Il faut lire *Je* pour ce qu'il dit d'une certaine culture de la culpabilité, de «ce pays immuable [qui] séchera simplement sur pied» et de sa «répugnance à appeler les choses par leur nom». Il faut le lire, surtout, pour ce portrait d'un homme posé à côté de lui-même, qui se regarde vivre, harassé d'être, coupable d'exister. •

Bruno Pellegrino

Saint-Nicolas à Fribourg

Vin chaud, pains d'épices, fifres et Pères fouettards: une tradition vivante.

Premier samedi de décembre, comme chaque année, le marché de la Saint-Nicolas est en place dès le matin. Les premiers vins chauds et bonshommes de pâte sont vendus, les enfants se pressent autour de l'enclos des moutons installé dans la cour du collège Saint-Michel et attendent impatiemment leur tour pour faire une ballade à dos d'âne. Contes pour enfants, concerts et chœurs pour les plus grands, tout y est pour passer une inoubliable journée dans l'ambiance unique de cette fête.

Les rues de la ville se remplissent au fil de la journée, jusqu'à être bondées à la tombée de la nuit pour l'événement que tout le monde attend. C'est alors à la lueur des torches, au son des fifres et des acclamations du public que Saint-Nicolas entreprend son traditionnel cortège en direction de la cathédrale sur le dos de son fidèle âne Babalou, entraînant avec lui les milliers de personnes venues l'acclamer.

Au terme du cortège, il grimpe les marches de la tour pour se rendre sur son balcon, du haut duquel il tient un discours à l'intention des enfants.

Que ce soit ensuite en famille, autour d'une fondue dans un des nombreux restaurants de la ville ou à une soirée jusqu'au bout de la nuit, tout le monde y trouve son compte. •

Vincent Loup

Test: quel type de bourse êtes-vous?

Dans notre dossier, nous vous parlions de bourses d'études. Ce ne sont pourtant pas les seules bourses qui existent. Voici un petit test pour savoir quelle définition du mot «bourse» correspond le plus à votre personnalité...

Laquelle de ces activités vous satisfait-elle le plus?

- a. agiter vos petits sous
- b. sécréter des semences
- c. faire fluctuer les cotes
- d. payer votre écolage

Que craignez-vous par-dessus tout?

- a. être dépouillé, souillé
- b. être cogné
- c. être anéanti par des idéalistes (et les avions)
- d. échouer dans votre tentative d'aider les autres

Lorsque les gens vous regardent, que voient-ils en premier?

- a. du cuir
- b. des poils
- c. des chiffres rouges et verts
- d. des documents administratifs tels qu'une attestation d'études

Dans laquelle de ces situations êtes-vous le plus à l'aise?

- a. dans un endroit fermé et surveillé, si possible
- b. à l'air libre, pour autant qu'il ne fasse pas trop froid
- c. dans un gratte-ciel, au milieu

d'autres gratte-ciels, au sud d'une île densément peuplée sur laquelle on parlerait anglais

d. dans un compte courant pour étudiants

Laquelle de ces ambitions est la vôtre?

- a. grossir, jusqu'à n'en plus pouvoir
- b. être caressé et sollicité
- c. dominer le monde et être considéré comme légitime
- d. transformer les pauvres en de grands érudits

Qu'auriez-vous aimé recevoir pour Noël?

- a. des produits pour prendre soin de votre peau
- b. un caleçon en soie, très doux
- c. de nouvelles actions
- d. de bons résultats aux séminaires et aux examens

Lequel de ces adjectifs vous définit-il le mieux?

- a. radin
- b. lubrique
- c. opportuniste
- d. généreux

Majorité de réponses d: vous êtes une bourse d'étude.

Félicitations, vous êtes une bourse modèle, profondément altruiste puisque votre raison d'être est de garantir la qualité de vie d'un étudiant ou d'une étudiante. Vous êtes indispensable et vous êtes apprécié au point que l'on écrit des dossiers entiers sur vos bienfaits. Et on veut faire voter une initiative pour vous rendre encore plus populaire. Toutefois, votre dévouement pour les autres est la source de votre manque de personnalité.

Majorité de réponses c: vous êtes un organe de la finance.

Pernicieux comme vous êtes, vous aimez vous immiscer dans les réseaux économiques, manipuler les gens et spéculer pour gagner de l'importance. Cependant, vous avez un grand nombre de détracteurs qui ne manqueront pas une occasion de vous descendre, si jamais quelque chose ne se passait pas comme prévu. Votre situation est confortable mais passablement précaire.

Majorité de réponses b: vous êtes une paire de couilles.

Vous avez peu de projets à long terme et ne vous souciez pas vraiment du monde qui vous entoure. Ce qui compte, c'est la manière dont vous vous sentez sur le moment. Vous êtes orgueilleux et vous aimez que l'on s'intéresse à vous: plus on prend soin de vous, mieux vous vous portez. Néanmoins, vous craignez sans cesse que les gens qui vous approchent vous fassent du mal, car vous êtes à la fois très enthousiaste, naïf et vulnérable.

Majorité de réponses a: vous êtes un petit porte-monnaie en cuir.

Vous aimez l'argent sous sa forme matérielle: les pièces ont à vos yeux plus de valeur que les billets et que les cartes. Vous aimez englober mais vous ne souhaitez pas rendre. Vous savez que vous êtes convoités mais cette idée vous est désagréable, en raison de votre nature solitaire et avare. Vous préférez les endroits confinés et protégés, dans lesquels on vous laissera tranquille.

Résultats

BONUS:

Habille Dominique

Dans le dernier numéro, nous vous proposons de découper et réassembler les parties de Dominique afin de l'habiller comme bon vous aurait semblé. En voici quelques uns.





Envoyez vos réponses à redaction@auditoire.ch ou répondez sur les réseaux sociaux avec le hashtag #sondageLauditoire:

«Les bourses d'études sont-elles l'affaire des cantons ou de la Confédération?»

Vous avez répondu à la question:

«Faut-il instaurer un troisième genre sur les cartes d'identité?»

«NON au 3^e genre sur les pièces d'identité! Revenons à la raison:

nous sommes hommes ou femmes, comment douter de cela sans douter de tout?»

Myriam Ladaïque

«Pour répondre à la question de faire figurer un troisième genre sur les cartes d'identité, il serait souhaitable d'interroger la population concernée. Ceci aiderait à approcher les questions auxquelles il faut répondre qui sont: Les personnes concernées accepteraient-elles être considérées comme une population à part?

Y a-t-il un besoin légitime d'avoir un troisième genre au niveau politique, médical, qu'un troisième genre figure sur les papiers d'identité (cas d'intervention médicale d'urgence, enlèvement,...)?

Je ne pense pas pour ma part pouvoir me positionner sans ces réponses.»

Atali

«Pitié! Quelle horrible idée!!! Plutôt ne RIEN mettre sous «sexe», car si les cartes d'identité y comprenaient quelque chose au genre, c'est ce qu'il devrait se passer: ne rien mettre! Et laisser les individus s'identifier -si besoin est- d'eux-mêmes! (douce utopie connaissant l'administration suisse. T_T)

Pourquoi ? Quels droits (sociaux, professionnels, juridiques, civiques, médicaux (y.c. assurances), ...) pour un troisième sexe aujourd'hui? Déjà avec la binarité, on a de la peine à faire sens avec les autorités. Est-ce que le 3ème genre serait une voie de garage

administrative/juridique pour les «originaux» (comprendre «tous ceux en conflit avec les idéaux-types de la féminité/masculinité»)?

Qu'en sera-t-il des intersexes: des personnes nées et assignées à l'altérité par «nature» ou va-t-on continuer de les «conformer à tout prix» (par culture, si j'ose dire)? (Autrement dit: auront-ils enfin «le choix» ou seront-ils victimes d'une nouvelle dictature du sexe et/ou du genre ?)

Si ce troisième «genre» dans les cartes d'identité relèverait d'un choix ou d'un parcours: les opérations d'assignation précoce auront-elles toujours lieu sur les intersexes? Les

trans' auraient-ils plus de facilité à changer d'état civil? Y aurait-il une facilitation des coming-out et de l'acceptation de tous? Et en ce qui concerne la prise en charge des traitements médicaux des Ft* et Mt*?

Mais surtout : instaurer un troisième catégorie, cela revient à dire: celles qui existent sont légitimement fondées et satisfaisantes. Pour le reste, il y a «la troisième catégorie».

À mon sens, le «troisième genre» est un piège intellectuel. Car il permet le fantasme, à tort selon moi, de battre la binarité des sexes. Les sexes sont bien plus

nombreux que trois. Les genres sont aussi nombreux que les personnes qui peuvent les performer. De plus, cela ne ferait que recréer (voire multiplier), selon moi, les discriminations et les inégalités entre «homme/femme vs autre». Bref, cela reviendrait à troquer la binarité contre une «trinarité». Bienvenue dans le régime de Marie, Joseph et X.»

Deborah Abate

COUP DE COEUR



du Gros Larousse

QUAND ON N'A QUE LE ROBERT

«La méthode analogique nous a conduits à relier *écosystème* à *écologique*, de même qu'*environnement* suggère, entre autre termes, ceux de *milieu*, de *pollution* et de *nuisance*», analysait non sans ironie Paul Robert dans *Le Petit Robert 1977*. On notera, dans cette édition, la très belle définition de *dinanderie* qui n'est, dans les faits, rien d'autre qu'une bête *chaudronnerie*, et de l'*anus artificiel* dont, il faut bien le dire, on ignorait jusqu'à l'existence profonde. Ce n'est pas non plus sans émotion que l'on y apprend, ô richesse de la langue, que l'*ordinateur* n'est rien d'autre qu'une *grosse calculette* et que l'*harmonium* a pour synonyme l'*harmoricorde*. Tout simplement bouleversant.



Le lecteur regrettera cependant la pauvreté de l'intrigue. Certes, Paul Robert fait preuve de beaucoup d'humour et d'autodérision dans l'incipit: «A n.m. Première lettre et voyelle de l'alphabet.» Quel plaisantin. Mais, sous le voile d'un vocabulaire d'une richesse rarement égalée, il peine à maintenir ce rythme effréné et se perd bien vite dans d'inutiles verbiages et arguties, commettant au passage diverses erreurs relevant de l'hérésie la plus sommaire. Il gratifie son lectorat, par exemple, d'une explication partielle de ce qu'est l'*auditoire*: «n.m. L'ensemble des personnes qui écoutent.» Alors ça, c'est pas vrai du tout, parce que j'ai beau gueuler à la rédaction, personne m'écoute et y'en a marre, bordel à cul. En somme, un bel habillage pour un récit quelque peu vide et au final bien trop prévisible (on devine tout de suite que c'est le *zython* qui a fait le coup!). Soulignons encore que Paul Robert se la joue Modiano en nous pondant le même roman chaque année. En revanche, il n'a jamais obtenu le Nobel. Quel naze!

Le tac au tac de Dominaz Arlettique

Par Franco Zombani

Si vous étiez une faculté?

Celle de comprendre le monde qui m'entoure.

Si vous étiez un étudiant?

Je m'engagerais dans un syndicat. «La liberté d'expression ne s'use que lorsqu'on ne s'en sert pas.»

Si vous étiez une grande cause?

Cause toujours. Ou *'cause this is thriller*. Ou Cosette.

Si vous étiez un homme politique?

Le Général de Gaulle. «Je vous ai compris» (à part sur les affiches où j'ai vraiment rien suivi).

Petit, vous vouliez être?

Carreleur. C'est pourquoi j'ai logiquement étudié à l'EPFZ. En devenant recteur de l'Unil, je poursuis en quelque sorte ma voie.

Si vous étiez une chanson d'amour?

J'aime trop ton boule, de Fatal Bazooka.

Quel don souhaiteriez-vous posséder?

Le don, le... le don de soi. Ou le Don Juan. Ou le Donkey Kong.

Si vous étiez un roman à l'eau de rose?

J'avoue avoir beaucoup d'affection pour l'ouvrage *J'apprends à poser du parquet* du magazine Marabout, qui a drastiquement redéfini ma vision de l'existence. Le summum restant bien évidemment *Produits tensoriels topologiques et espaces nucléaires* d'Alexandre Grothendieck.

Vos dernières vacances?

Un fabuleux petit week-end en famille à la Pine d'Arrolaz.



Dominaz Arlettique, c'est lui.

© Comité unitaire, d'après les militants de mai 68

Qu'est-ce que vous aimez le plus à l'Unil?

Moi. Et Schmidt.

Si vous étiez un personnage fantastique?

Patrick Aebischer avec des ailes, un chapeau mexicain et des maracas.

Le portrait sur votre bureau?

Ta mère.

Quel est votre hobby?

Ah non j'ai pas de chien. Enculer des mouches.

Ecrivez votre droit de réponse ici:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qui suis-je ?

concours



Erwan Le Bec, rédacteur exploité du *24 heures*, a reconnu Jésus, sauveur de l'humanité et fils de Notre Père, derrière les mots SYMPA - CHEVEUX - C'EST BIENTÔT SON ANNIVERSAIRE. Il remporte donc le tirage au sort.

Qui se cache derrière:

DEPRESSION - SOLITUDE - NEURASTHENIE ?

Merci d'envoyer vos suggestions à concoursadeuxballes@auditoire.ch

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. L'heureux/sette gagnant/trice se verra offrir une grosse bourse.

